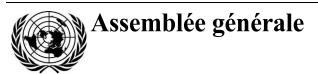
Nations Unies A/76/545



Distr. générale 16 novembre 2021 Français

Original : anglais

Soixante-seizième session Point 151 de l'ordre du jour Financement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei

Exécution du budget de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

		Pag
Intr	oduction	5
Exé	cution du mandat	5
A.	Considérations générales	5
B.	Utilisation des crédits	6
C.	Activités d'appui de la mission	11
D.	Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	12
E.	Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées	13
F.	Cadre de budgétisation axée sur les résultats	13
Exé	cution du budget	32
A.	Ressources financières	32
B.	Récapitulatif des réaffectations de ressources	33
C.	Évolution des dépenses mensuelles	33
D.	Autres produits et ajustements	34
E.	Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome .	34
F.	Contributions non budgétisées	34
Ana	ılyse des écarts	35
	Exé A. B. C. D. E. Exé A. B. C. D. E. F.	B. Utilisation des crédits C. Activités d'appui de la mission D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées F. Cadre de budgétisation axée sur les résultats Exécution du budget A. Ressources financières B. Récapitulatif des réaffectations de ressources C. Évolution des dépenses mensuelles D. Autres produits et ajustements E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome



211221

V.	Déc	isions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	38
VI.	par et re	apitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées l'Assemblée générale dans sa résolution 75/297 ainsi qu'aux demandes ecommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires rouvées par l'Assemblée générale	39
	A.	Assemblée générale	39
	В.	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	41

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 et l'objectif de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (sécurité, gouvernance et surveillance de la frontière, et appui à la mission).

Au cours de l'exercice considéré, la FISNUA a continué de s'acquitter des principales tâches relevant de son mandat, notamment assurer la sécurité, protéger les civils, surveiller et vérifier la démilitarisation de la zone d'Abyei, appuyer l'action menée pour asseoir l'état de droit, faciliter l'accès humanitaire et engager les parties à promouvoir le processus de paix. Malgré les difficultés et les restrictions persistantes engendrées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la mission a continué de remplacer les logements vétustes et dangereux du personnel militaire et renforcer ses propres capacités de construction et de génie pour accroître la mobilité des forces et accomplir des progrès environnementaux.

La FISNUA a engagé des dépenses d'un montant de 263,2 millions de dollars au cours de l'exercice considéré, ce qui représente un taux d'exécution du budget de 99,8 % (contre des dépenses d'un montant de 259,0 millions de dollars et un taux d'exécution de 99,6 % au cours de l'exercice 2019/20).

Le solde inutilisé de 0,6 million de dollars tient essentiellement, d'une part, au fait que les dépenses au titre des militaires et du personnel de police ont été inférieures de 11,9 millions de dollars aux prévisions, les raisons principales étant que les visas d'entrée et les autorisations de voyage nécessaires au déploiement d'unités de police constituée et de membres de la police des Nations Unies au Soudan n'ont pas été délivrés, et que des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 ont été imposées ; d'autre part, les dépenses afférentes au personnel civil ont été inférieures aux prévisions de 0,2 million de dollars, principalement en raison d'un taux de vacance pour le personnel recruté sur le plan international plus élevé que prévu du fait des restrictions liées à la pandémie. La sous-utilisation des crédits a été contrebalancée par des dépenses de fonctionnement plus élevées que prévu (11,5 millions de dollars), qui tiennent essentiellement à l'accélération des projets de construction visant à remplacer les logements vétustes et dangereux des contingents militaires et à des investissements dans les travaux de construction horizontale à l'appui de la mobilité des forces.

Exécution du budget : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021.)

			Écari	t
Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	131 539,4	119 626,7	11 912,7	9,1
Personnel civil	45 205,0	44 995,7	209,3	0,5
Dépenses opérationnelles	87 039,5	98 565,1	(11 525,6)	(13,2)
Montant brut	263 783,9	263 187,5	596,4	0,2
Recettes provenant des contributions du personnel	3 331,0	3 368,9	(37,9)	(1,1)
Montant net	260 452,9	259 818,6	634,3	0,2
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	_	_	_	_
Total	263 783,9	263 187,5	596,4	0,2

21-16780 3/41

Exécution du budget : ressources humaines

Catégorie	Effectif approuvé ^a	Effectif réel (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Observateurs militaires	225	129	42,7
Contingents	3 325	3 379	(1,6)
Police des Nations Unies	148	39	73,6
Unités de police constituées	492	_	100,0
Personnel recruté sur le plan international	174	154	11,5
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs	6	3	50,0
Agents des services généraux	82	76	7,3
Volontaires des Nations Unies			
Volontaires recrutés sur le plan international	36	34	5,6
Emplois de temporaire ^c			
Personnel recruté sur le plan international	2	1	50,0

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées à la section V du présent rapport.

a Niveau maximum de l'effectif autorisé.
 b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.

^c Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

I. Introduction

- 1. Le projet de budget de fonctionnement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021, que le Secrétaire général a présenté dans son rapport du 28 février 2020 (A/74/723), s'élevait à un montant brut de 270 747 800 dollars (montant net : 267 373 400 dollars). Il couvrait le déploiement des effectifs suivants : 225 observateurs militaires, 3 325 membres des contingents, 148 membres de la police des Nations Unies, 492 membres d'unités de police constituées, 174 agents recrutés sur le plan international [dont 1 titulaire d'un emploi financé à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions)], 88 agents recrutés sur le plan national, dont 6 administrateurs, et 36 Volontaires des Nations Unies.
- 2. Dans son rapport du 17 avril 2020, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre des crédits d'un montant brut de 265 783 900 dollars pour l'exercice 2020/21 (A/74/737/Add.2, par. 37).
- 3. Dans sa résolution 74/283, l'Assemblée générale a ouvert des crédits d'un montant brut de 263 783 900 dollars (montant net : 260 452 900 dollars) destinés à financer le fonctionnement de la Force durant l'exercice 2020/21. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

- 4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la FISNUA dans sa résolution 1990 (2011) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Il a défini dans ses résolutions 2519 (2020), 2550 (2020) et 2575 (2021) le mandat de la mission pour l'exercice considéré.
- 5. Le 11 mai 2021, dans sa résolution 2575 (2021), le Conseil de sécurité a décidé de maintenir l'effectif maximum autorisé de militaires à 3 550 et l'effectif maximum autorisé de policiers à 640, dont 148 policiers hors unités constituées et trois unités de police constituées. Dans la même résolution, il a prié le Secrétaire général de procéder, au plus tard au 30 septembre 2021, à un examen stratégique de la FISNUA, dans le contexte des récents faits politiques qui se sont produits entre le Soudan et le Soudan du Sud et à l'intérieur de ces pays, en formulant des recommandations détaillées sur une nouvelle reconfiguration de la mission et en établissant une stratégie de sortie viable, qui priorise la sûreté et la sécurité des civils vivant à Abyei, tienne compte de la stabilité de la région et comprenne une option de stratégie de sortie de la FISNUA qui ne soit pas limitée par l'Accord entre le Gouvernement de la République du Soudan et le Mouvement populaire de libération du Soudan concernant les arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei, conclu le 20 juin 2011.
- 6. La Force a pour mandat d'atteindre un objectif général, qui est de faciliter l'application de l'Accord du 20 juin 2011, en intervenant dans les organismes compétents de la zone, en veillant au respect du statut démilitarisé de la zone, en facilitant l'accès humanitaire, en assurant la liaison entre les parties, en protégeant la zone contre des incursions d'éléments non autorisés et en aidant le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à créer une zone frontalière démilitarisée et sécurisée.

21-16780 **5/41**

- 7. Dans le cadre de cet objectif général, la Force a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après, qui présentent les réalisations et les produits par composante (sécurité, gouvernance et surveillance de la frontière, et appui à la mission).
- 8. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2020/21, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

- 9. Au cours de l'exercice considéré, la FISNUA a continué de s'acquitter des principales tâches relevant de son mandat, à savoir : assurer la sécurité ; protéger les civils ; surveiller et vérifier la démilitarisation de la zone d'Abyei ; appuyer l'action menée pour asseoir l'état de droit ; faciliter l'accès humanitaire ; faciliter le dialogue intercommunautaire, à l'échelon local et au niveau des différentes communautés ; engager les parties à promouvoir le processus de paix et le règlement définitif de la question du statut d'Abyei. Elle a également continué d'appuyer le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, de surveiller la situation des droits humains dans la zone d'Abyei et de promouvoir l'égalité des genres.
- 10. Malgré les signes d'apaisement des tensions entre les gouvernements du Soudan et du Soudan du Sud, les relations entre les communautés d'Abyei ne se sont pas améliorées. La Force a plaidé auprès des deux parties, de manière formelle et lors d'initiatives bilatérales, pour que le Comité mixte de contrôle d'Abyei, le seul organe mixte d'Abyei aux termes de l'Accord du 20 juin 2011, se réunisse régulièrement. Pour favoriser la coexistence pacifique des populations locales, elle a organisé et facilité trois réunions de chefs traditionnels. Bien qu'aucun document final n'ait été signé, ces réunions ont contribué à apaiser les tensions, notamment pendant la saison sèche. La FISNUA a également appuyé la participation des jeunes et des femmes au processus de paix d'Abyei. Dans le cadre de sa stratégie de protection des civils, elle a mis en place un système d'alerte rapide, auquel participent les populations et les autorités locales, afin de détecter à temps les menaces qui risquent de peser sur les civils et la sécurité communautaire.
- 11. Malgré le dégel des relations, aucun contact n'a eu lieu entre les deux parties dans le cadre du Comité mixte de contrôle d'Abyei depuis fin 2017. En effet, des réunions ont été prévues à deux reprises et reportées sine die en décembre 2020, les deux parties n'arrivant pas à s'entendre sur les dates et les ordres du jour. Lors d'une réunion tenue en octobre 2020 à Khartoum, le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité a demandé que le Comité mixte de contrôle d'Abyei se réunisse au plus tard à la mi-janvier 2021, mais là encore, en vain, malgré les déclarations favorables des deux parties et les demandes instantes de l'Union africaine et de l'ONU, y compris de la FISNUA. La FISNUA a rencontré séparément et à intervalles réguliers des représentants du Comité mixte de contrôle d'Abyei issus des deux camps, à Djouba et à Khartoum, pour encourager la reprise de réunions régulières.
- 12. Le dialogue intercommunautaire s'est avéré difficile au cours de l'exercice considéré. Au cours de ses entretiens avec les gouvernements du Soudan et du Soudan du Sud, la FISNUA a officiellement demandé aux deux parties de travailler avec les populations locales pour contribuer à désamorcer les tensions intercommunautaires

- et à prévenir les violences liées à la transhumance. Les parties ont également été informées que la FISNUA serait peut-être amenée à élargir la portée de ses opérations de recherche et de saisie dans des caches d'armes probables, notamment dans des lieux privés.
- 13. Au niveau régional, alors que le Soudan et le Soudan du Sud connaissent une période de transition politique, il n'y a pas eu de progrès notable dans la mise en place d'un cadre de discussion en vue de parvenir à une solution sur le statut d'Abyei. Le 25 mai 2021, le Président sud-soudanais, Salva Kiir, a mis sur pied un comité de haut niveau composé de 10 membres et présidé par le conseiller présidentiel pour la sécurité nationale, Tut Gatluak. Le 12 août 2021, le Soudan a nommé un comité similaire, dirigé par le premier vice-président du Conseil souverain, le général Mohamed Hamdan Dagalo. Si le dégel des relations entre les deux parties est manifeste, comme en témoigne le rôle du Soudan du Sud dans l'Accord de Djouba pour la paix au Soudan, conclu le 3 octobre 2020, la dynamique s'est avérée très différente à Abyei, où les interactions entre les populations ngok dinka et misseriya se sont réduites. En effet, les deux populations se montrent réticentes à engager un dialogue intercommunautaire depuis les attaques survenues à Nainai et à Kolom en janvier 2020, malgré les appels répétés de la FISNUA en ce sens.
- 14. La situation globale en matière de sécurité est restée relativement stable, même si des incidents violents ont été signalés, notamment en mai et juin 2021. La mission a maintenu une posture solide, grâce à des patrouilles terrestres et aériennes dissuasives dans l'ensemble de la zone de responsabilité, dont des patrouilles de nuit et des patrouilles intégrées associant des observateurs militaires et des membres la police des Nations Unies. En mai 2021, une unité d'hélicoptères militaires a été transférée de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) à la FISNUA. Une fois opérationnelle, cette unité aidera grandement la mission à participer à des opérations militaires dans des zones hostiles à haut risque, à déployer et à retirer des contingents et à prendre part à des combats. Compte tenu de sa capacité limitée à répondre simultanément aux menaces potentielles à différents endroits, la mission a fermé le site de déploiement permanent de Farouk et le site de déploiement temporaire d'Alal dans le secteur centre, afin de renforcer ses activités de déploiement des contingents dans les zones de tension, comme le marché commun d'Amiet et ses environs. Pour faire en sorte qu'Abyei reste une « zone exempte d'armes », la mission a maintenu des points de contrôle à Diffra, à Todach, à Dokura/Rumajak et à Agok et poursuivi ses opérations de recherche et de saisie.
- 15. La police des Nations Unies a continué de prêter son concours au maintien de l'ordre en effectuant des patrouilles locales interactives, en menant des activités de renforcement des capacités (sur les normes policières et le respect des droits humains, la prévention du crime, la violence sexuelle et fondée sur le genre, la sensibilisation à l'environnement et le trafic d'enfants), ainsi qu'en encadrant, d'une part, le comité mixte pour la paix entre les communautés sur le marché commun d'Amiet et, d'autre part, les comités de protection de la population dans l'ensemble de la zone d'Abyei, y compris, pour la première fois, dans le secteur nord. Toutefois, aucun progrès n'a été accompli dans le déploiement des trois unités de police constituées et des 98 autres policiers hors unités constituées, pourtant autorisés par le Conseil de sécurité. En dépit d'échanges réguliers avec les parties, la création du Service de police d'Abyei n'a pas avancé. Le Soudan reste opposé à toute augmentation du nombre de policiers hors unités constituées sur le terrain et au déploiement d'unités de police constituées, tandis que le Soudan du Sud continue de s'opposer à la mise en place d'institutions communes à Abyei, notamment le Service de police d'Abyei.
- 16. La situation dans la zone de responsabilité du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière a été relativement calme au cours de

21-16780 **7/41**

l'exercice considéré, mais le climat s'est grandement dégradé vers la fin de la période, en raison des violentes manifestations de populations sud-soudanaises locales concernant l'existence des bases d'opérations 11 (Kiir Adem) et 12 (War-Abar). Face à l'impossibilité d'assurer le réapprovisionnement régulier en rations, en eau et en carburant, les bases d'opérations 11 et 12 ont réduit leur capacité opérationnelle. Les missions de surveillance aérienne dans le secteur 1 du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière ont été annulées à compter du 16 juin 2021, tandis que les missions de surveillance au sol des bases d'opérations 11 et 12 ont été annulées à partir du 24 juin et du 21 juin 2021, respectivement. Les initiatives prises par les autorités sud-soudanaises pour gérer en temps utile la situation sur le terrain se sont avérées largement insuffisantes. La situation est restée très instable.

- 17. Dans le droit fil des résolutions 2550 (2020) et 2575 (2021) du Conseil de sécurité, la FISNUA a contribué à promouvoir un environnement propice à un règlement durable du différend relatif à Abyei, et elle a appuyé à tous les égards les activités d'examen et les consultations prescrites par le Conseil en vue de trouver une solution politique et d'établir une stratégie viable de reconfiguration et de sortie pour la FISNUA. Elle est d'avis qu'une telle stratégie de sortie devrait donner la priorité à la sûreté et à la sécurité des civils vivant à Abyei. Au cours de la dernière semaine de juin 2021, la Force a contribué à l'organisation de la visite d'une équipe intégrée du Siège de l'ONU, à qui le Secrétaire général avait confié la mission, à la demande du Conseil de sécurité, de procéder à un examen stratégique global de la Force.
- 18. En 2020/21, pour améliorer ses résultats, la FISNUA a établi un plan d'exécution pour le Système complet de planification et d'évaluation de la performance. Ce plan prévoit notamment la formation de l'ensemble du personnel concerné de la mission. L'équipe chargée du système a assuré une formation initiale au Siège en juin 2021, puis un bilan de situation et un cadre de résultats relatif au système seront établis au cours de l'exercice 2021/22. Dans un premier temps, il reviendra au Bureau du Chef de cabinet de gérer le système, en plus de ses fonctions ordinaires, car la FISNUA ne dispose pas actuellement de la capacité nécessaire en matière de planification stratégique. Toutefois, elle devra probablement acquérir une telle capacité si elle veut régulièrement mener à bien des activités de planification et des évaluations de la performance intégrées à l'échelle de la mission afin d'éclairer l'exécution de son mandat et d'alimenter ses rapports.

Pandémie de maladie à coronavirus

- 19. La Force est parvenue à maîtriser la propagation de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) en mettant en place différentes mesures d'atténuation, notamment en améliorant les capacités de dépistage par amplification en chaîne par polymérase, en vaccinant plus de 4 000 membres de son personnel et en apportant un appui intensif aux populations locales pour les aider à prévenir et à atténuer le risque de transmission du virus. Toutefois, la pandémie a mis à mal la capacité de la mission à s'acquitter pleinement de son mandat, y compris en ce qui concerne les activités programmatiques.
- 20. Pendant l'exercice considéré, tout en maintenant le strict respect des mesures préventives, la mission a réorienté ses efforts vers la vaccination. Un plan local de déploiement de la vaccination a été mis au point conformément aux directives de la Division de la gestion des soins et de la sécurité et de la santé au travail, en coordination avec divers interlocuteurs en poste au Siège de l'ONU. La mission a préparé la livraison de vaccins et d'autres fournitures en coordination, notamment, avec le Siège de l'ONU et le Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda). Le personnel ayant participé à la campagne de vaccination a été rigoureusement formé pour organiser et gérer les centres de vaccination, ainsi que pour traiter les effets

indésirables consécutifs à la vaccination. Une stratégie de communication articulant des émissions et des réunions-débats a été conçue pour fournir à tous les bénéficiaires des renseignements pertinents fondés sur des données scientifiques. La FISNUA a déployé en tout 20 centres de vaccination, dont 12 centres fixes et huit centres mobiles/de proximité.

Activités de fond et autres activités relatives aux programmes

- 21. Pendant l'exercice 2020/21, les activités relatives aux programmes ont permis d'accomplir des progrès sur le plan politique et d'élargir la portée du mandat de la FISNUA, notamment en ce qui concerne les résolutions 2445 (2018) et 2469 (2019) du Conseil de sécurité, dans lesquelles ce dernier a mis l'accent sur la participation active du Soudan et du Soudan du Sud dans les domaines de la mobilisation de la population, des femmes et de la paix et de la sécurité, des mesures de confiance et de l'état de droit. Toutefois, les relations intercommunautaires entre les Ngok Dinka et les Misseriya ayant été tendues au cours de l'exercice considéré, le processus de paix et les concertations intercommunautaires se sont interrompus. La pandémie de COVID-19 a considérablement aggravé le problème et entravé les progrès accomplis dans un certain nombre de domaines prévus. Dans ce contexte, la Force a repensé son approche pour assurer la continuité des processus de paix et favoriser une démarche de consolidation de la paix inclusive et pilotée par les populations locales, en dépit des difficultés rencontrées. Les activités suivantes ont été menées :
- Renforcement de la confiance. Malgré l'imposition du télétravail et la restriction des rassemblements publics en raison de la COVID-19, la FISNUA a pu mener à bien les activités prévues dans le cadre de la Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies, de la Journée internationale de la paix et de la Journée des Nations Unies. Ces manifestations ont été l'occasion de sensibiliser les populations au besoin de paix et de coexistence pacifique et de les mobiliser à l'appui de l'action menée par la FISNUA pour ramener la paix dans la région. L'équipe de la mission chargée des questions de genre a également organisé plusieurs consultations et ateliers avec des chefs traditionnels et des femmes sur la nécessité d'associer les femmes à la prise de décisions au niveau communautaire. En outre, les responsables de la mission ont diffusé le message prononcé par le Secrétaire général à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et demandé qu'il soit mis fin à toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des enfants à Abyei. La manifestation a réuni quelque 70 habitants, dont des enfants, et 500 radios à énergie solaire ont été livrées à l'Association des femmes, qui les a distribuées à des femmes issues des zones rurales afin de faciliter leur accès à l'information et aux nouvelles;
- b) Contrôle des armes détenues par des civils. Peu de progrès ont été réalisés dans ce domaine en raison des difficultés à rassembler les deux communautés du fait de la survenue d'affrontements intercommunautaires et de l'imposition de restrictions de déplacement liées à la pandémie de COVID-19. Néanmoins, conformément à son mandat consistant à maintenir la zone d'Abyei démilitarisée et exempte d'armes, la FISNUA continue de faciliter et d'appuyer cette initiative en collaboration avec le Service de la lutte antimines ;
- c) Programme de stabilisation des communautés. La FISNUA a organisé plusieurs réunions de chefs traditionnels et des campagnes de sensibilisation à la criminalité. Elle s'est associée à une organisation non gouvernementale pour mettre en œuvre ces initiatives, en mettant notamment l'accent sur la mobilisation des chefs traditionnels, et pour faciliter les modalités administratives des ateliers, y compris l'organisation et l'animation des dialogues à Aweil. Bien que ces rencontres aient produit des résultats peu concluants, elles ont permis aux chefs des deux

communautés de dialoguer et d'exprimer ouvertement leurs préoccupations. Les deux camps ont reconnu les menaces contre la paix au sein des populations et se sont engagés à les éliminer, notamment sur le marché commun d'Amiet;

- d) Lutte contre la violence au sein de la collectivité. Compte tenu de la dégradation des conditions de sécurité, le Centre d'opérations conjoint de la Force a établi un plan directeur en vue du déploiement d'un système d'alerte rapide, en collaboration avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies. L'objectif était d'améliorer la capacité d'appréciation de la situation et les mécanismes d'intervention, en particulier pendant la saison des migrations, pour élargir la portée du mandat de protection des civils et traiter plus efficacement les questions entourant la protection de la population. Une fois que le système d'alerte rapide sera opérationnel, la mission bénéficiera de capacités d'analyse renforcées qui lui permettront d'atténuer et de combattre les menaces pesant sur la sécurité;
- e) **Droits humains**. La Force a veillé en priorité à favoriser l'autonomisation des catégories les plus vulnérables de la population, en particulier les veuves. L'administration locale a mis en place un atelier visant à informer les veuves sur les possibilités de création de revenus et l'exercice du droit de participer à la vie politique et économique. La FISNUA, la police des Nations Unies et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ont accueilli favorablement cette initiative et suggéré plusieurs activités rémunératrices, comme la transformation et la commercialisation des arachides, la manutention et la transformation du lait, l'élevage de volailles et la production de légumes. L'atelier comportait également une séance sur la violence sexuelle et fondée sur le genre, qui abordait notamment les questions de prévention et de signalement des faits ;
- f) Consolidation de la paix. La FISNUA a contribué à l'organisation de trois conférences visant à promouvoir le dialogue entre les communautés de la zone d'Abyei et les communautés des zones voisines au Soudan du Sud, en coordination avec la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). Par ailleurs, un atelier a été organisé en coordination avec les organismes, fonds et programmes compétents des Nations Unies et des organisations non gouvernementales sur les questions de consolidation de la paix, et notamment de réconciliation. La police des Nations Unies a également planifié trois réunions à Abyei afin de faire participer les autorités du Soudan et du Soudan du Sud à une opération de planification conjointe et intégrée visant à établir une feuille de route stratégique en vue de la création du Service de police d'Abyei;
- État de droit. La police des Nations Unies a continué de dispenser aux comités pour la paix entre les communautés une formation consacrée aux activités policières de base, en organisant en tout 14 séances dans sept localités. En outre, les membres des comités pour la paix entre les communautés ont reçu quatre articles d'uniforme, à savoir des casquettes, des T-shirts, des bottes en caoutchouc et des imperméables, l'objectif étant de renforcer leurs capacités et de les encourager à accomplir leurs fonctions plus efficacement et à accroître leur visibilité au sein de la population. La FISNUA a maintenu son engagement à mettre en œuvre l'initiative en faveur des femmes et de la paix et de la sécurité. Compte tenu de l'affaiblissement des réseaux de femmes de la société civile dans le nord d'Abyei, et en raison des restrictions persistantes liées à la pandémie de COVID-19, la Force a redéfini son approche à l'appui du renforcement du pouvoir d'action des femmes de la communauté misseriya. Des consultations ont été tenues avec des chefs traditionnels et des responsables féminines sur la nécessité d'associer les femmes à la prise de décisions au niveau communautaire dans plusieurs villes de la région, ce qui a conduit à la création de sept réseaux de femmes dans différentes localités et à la sélection de leurs chefs respectifs. En outre, un atelier a été mené à l'intention des femmes

d'influence et des chefs traditionnels de la communauté misseriya et, au cours de la campagne « 16 journées de mobilisation contre la violence de genre », la FISNUA a organisé des ateliers et diverses activités de sensibilisation axées sur la violence sexuelle et fondée sur le genre, les droits humains, la protection contre le VIH et les cadres juridiques relatifs à la protection des droits des femmes et des enfants. À l'occasion de la Journée internationale des femmes, une émission de radio consacrée à l'avancement des femmes a été organisée en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations et le Service d'information et de radio d'Abyei. La distribution de radios à énergie solaire à des femmes ngok dinka vivant en milieu rural a également contribué à l'avancement des femmes en favorisant leur accès à l'information.

- 22. La FISNUA a continué de concevoir et de mettre en œuvre une série de projets à effet rapide au bénéfice de la population de la zone d'Abyei, afin d'avancer dans sa mission et de renforcer la confiance à l'égard du processus de paix. Au cours de l'exercice 2020/21, 17 projets à effet rapide ont été finalisés : 7 ont été exécutés dans le sud d'Abyei et 10 ont été finalisés dans le nord. Les projets ont été attribués à deux partenaires d'exécution : 7 ont été confiés à une organisation non gouvernementale locale, tandis que les 10 autres, menés dans la partie nord d'Abyei, ont été conduits par l'Organisation internationale pour les migrations. La plupart des projets à effet rapide dans le sud ont été achevés, mais ceux exécutés dans le nord ont dû initialement faire face à des obstacles administratifs avec les collectivités locales. Toutefois, l'Organisation internationale pour les migrations a pu achever un projet et entamer ses travaux concernant les neuf autres projets, qui devraient être achevés avant décembre 2021.
- 23. La Force a poursuivi sa collaboration avec le Service de la lutte antimines dans le cadre des opérations de déminage et d'inspection des routes de la zone d'Abyei, et des activités de neutralisation des explosifs, des armes et des munitions, de levé des champs de mines et de sensibilisation au danger des mines. À la suite de deux accidents survenus en janvier et mai 2021, au cours desquels des enfants ont été victimes de restes explosifs de guerre, le Service de la lutte antimines a intensifié les activités de sensibilisation aux risques auprès des communautés d'Abyei grâce à une campagne intégrée d'information sur les risques destinée expressément aux enfants et aux populations particulièrement exposées, au moyen de messages radio, de bandes dessinées et de pièces de théâtre communautaires. Le Service a facilité et amélioré la circulation des forces dans l'ensemble de la zone d'Abyei en menant des activités de déminage et en inspectant les routes. Dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée, la mission et le Service ont continué de collaborer en vue d'appuyer le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière et ses activités de surveillance sur le terrain en mettant à leur disposition des équipes d'appui aux patrouilles et des véhicules à l'épreuve des mines.

C. Activités d'appui de la mission

- 24. Au cours de l'exercice considéré, la Force a accéléré l'achat de locaux préfabriqués pour améliorer l'hébergement des contingents dans les camps de Todach, de Doukra et de Diffra à la suite de la fermeture du camp de Farouk et de la reconfiguration des troupes. Des installations préfabriquées supplémentaires ont été achetées pour accueillir des membres du personnel civil et agrandir les logements du personnel.
- 25. La FISNUA a continué d'axer ses efforts sur l'amélioration de la mobilité des forces, notamment en renforçant ses propres capacités de génie pour les travaux de construction horizontale, d'où la hausse des dépenses relatives au matériel lourd, aux

poids lourds, aux engins de terrassement et à d'autres équipements de construction. L'achat de ces articles de matériel lourd devrait grandement améliorer la capacité de la Force à mener à bien sans retard les projets de construction en cours sur plusieurs sites.

- 26. La Force a élargi son infrastructure de réseau informatique grâce au déploiement d'un système d'alerte rapide amélioré. Elle a également fourni des informations géospatiales précieuses pour accroître la mobilité de ses forces et ses moyens de reconnaissance des routes. Elle a renforcé et étendu la couverture de son réseau sans fil et sa connectivité à distance grâce à l'utilisation d'applications, par exemple dans le cadre de la surveillance à distance des infrastructures de terrain.
- 27. En raison des difficultés rencontrées par la mission pour déployer des policiers hors unités constituées et des unités de police constituées, les dépenses au titre des militaires et du personnel de police ont été inférieures de 11,9 millions de dollars aux prévisions. En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, les dépenses afférentes aux voyages officiels et aux opérations aériennes ont été inférieures de 6,0 millions de dollars compte tenu des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 et de l'achat d'un avion. La sous-utilisation des crédits au titre des militaires et du personnel de police, des voyages officiels et des opérations aériennes a été en partie contrebalancée par un dépassement de crédits de 0,7 million de dollars au titre des consultants, de 9,7 millions de dollars au titre des installations et infrastructures, de 2,6 millions de dollars au titre des transports terrestres, de 3,5 millions de dollars au titre des technologies de l'information et des communications et de 2 millions de dollars au titre des opérations maritimes, étant donné que la mission a réaffecté ses ressources pour accélérer les projets de construction et répondre aux besoins imprévus dans ces domaines opérationnels.
- 28. En dépit des initiatives régulièrement entreprises pour associer le pays hôte au processus de déploiement des trois unités de police constituées et de nouveaux policiers hors unités constituées, des considérations d'ordre politique, aggravées par les restrictions liées à la pandémie de COVID-19, ont empêché les déploiements. La pandémie actuelle, qui a continué de sévir au cours de l'exercice considéré, a grandement entravé les opérations globales de la mission, notamment le transport et la livraison de marchandises ainsi que la mobilité du personnel dans et entre les zones d'opérations de la mission.

D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

29. Au cours de l'exercice considéré, la FISNUA a collaboré étroitement et régulièrement avec la MINUSS et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique dans le but de faire progresser le règlement politique des questions frontalières entre les gouvernements du Soudan et du Soudan du Sud. Le Chef de mission par intérim a rencontré le Chef de mission de la MINUSS en octobre 2020, et la FISNUA a abordé les questions communautaires transfrontalières en coordination et en concertation avec la MINUSS, et notamment les bureaux locaux de Kuacjok (Ouarrap) et d'Aweil (Bahr el-Ghazal septentrional). En décembre 2020, la FISNUA a participé à une mission de reconnaissance mixte (associant militaires et civils) à Kuacjok, laquelle était consacrée à la médiation des conflits transfrontaliers liés à la transhumance. Enfin, elle a appuyé la participation des populations ngok dinka et misseriya d'Abyei à la conférence de paix d'Aweil, qui s'est tenue sous les auspices de la MINUSS du 1^{er} au 5 février 2021. Les deux communautés d'Abyei en ont tiré des enseignements utiles sur la gestion des problèmes de migration transfrontalière.

- 30. Le Chef de mission par intérim de la FISNUA et l'Envoyé spécial pour la Corne de l'Afrique ont été invités par le président du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine à participer à une réunion d'information sur Abyei, qui a eu lieu virtuellement le 23 novembre 2020. Le Chef de mission par intérim a également tenu une réunion virtuelle avec la présidence du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine et l'Envoyé spécial pour la Corne de l'Afrique afin de faire le point sur les mesures prises par la Force pour faire avancer le processus politique sur la question d'Abyei.
- 31. Le Chef de mission par intérim a rencontré le Responsable de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) en octobre 2020. La Force a également fourni à la MINUATS un soutien logistique dans le bureau local de Kadougli sur la base du recouvrement des coûts.
- 32. Le Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) a continué de fournir, notamment à la Force, un appui régional dans les domaines suivants : entrée en fonctions et cessation de service, prestations et états de paie, information financière, services au personnel en tenue, paiement des fournisseurs, droits à prestation et voyages autorisés, traitement des demandes de prestations, services de caisse, services de formation et de conférence, transports et contrôle des mouvements, et services informatiques.

E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées

- 33. La FISNUA a poursuivi sa coopération avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales à Abyei pour fournir une aide au relèvement et une aide humanitaire aux populations les plus vulnérables. Elle a soutenu les activités de consolidation de la paix par des interactions quotidiennes et la participation à des groupes de travail conjoints, et elle a consacré des efforts considérables à la coordination et à la collaboration avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales pour faire face à la propagation de la COVID-19. Elle a eu des échanges réguliers avec les équipes de pays des Nations Unies basées à Khartoum et à Djouba ainsi qu'avec les organisations non gouvernementales menant des activités à Abyei.
- 34. La FISNUA a continué d'entretenir des échanges réguliers avec les principales parties prenantes d'Abyei, notamment les dirigeants locaux, les populations et les représentants des organismes, fonds et programmes des Nations Unies à Abyei, afin de renforcer la collaboration et d'assurer la bonne exécution de son mandat. Pendant l'exercice considéré, elle a organisé des rencontres à Abyei et tenu des discussions virtuelles avec plusieurs représentants d'États Membres accrédités à Djouba ou à Khartoum.

F. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : sécurité, gouvernance et surveillance de la frontière

35. La FISNUA a continué de s'employer à faire en sorte que la zone d'Abyei reste démilitarisée et exempte d'armes, à assurer la sécurité et la protection des civils, à entretenir un dialogue intercommunautaire régulier et productif pour favoriser la coexistence pacifique des populations locales, à promouvoir l'état de droit et à faciliter l'accès humanitaire. Elle a poursuivi l'initiative en faveur des femmes et de la paix et de la sécurité et ses activités de communication. Une présence militaire

21-16780 **13/41**

robuste ainsi que des patrouilles régulières de la Force et de la police des Nations Unies dans toute la zone d'Abyei ont permis de garantir la paix et la stabilité.

- 36. Le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité a tenu une réunion à la fin d'octobre 2020. Les parties se sont de nouveau entendues sur un certain nombre de solutions à mettre en œuvre et ont soumis aux présidences des questions telles que la protection du pétrole de Diffra et la piste d'atterrissage d'Athony. Elles ont également convenu de la reprise des réunions régulières du Comité mixte de contrôle d'Abyei, mais aucune réunion n'a été organisée par la suite. De la même manière, aucun progrès n'a été fait dans la mise en place du Service de police d'Abyei, bien que la mission ait insisté pour que les deux parties participent à des travaux de planification conjointe intégrée visant à élaborer un plan d'action pour la création du Service de police d'Abyei.
- 37. Quelques progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre des mesures liées au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière prévues dans les résolutions successives du Conseil de sécurité en ce qui concerne la liberté de circulation, les bases d'opérations, la démarcation de la frontière, l'établissement de couloirs de passage et la tenue de réunions de la Commission frontalière mixte et du Comité mixte de démarcation.

Réalisation escomptée 1.1: Instauration d'un climat de sûreté et de sécurité qui facilite les retours volontaires en toute sécurité, les migrations pacifiques et l'acheminement de l'aide humanitaire ; renforcement des capacités du Service de police d'Abyei, conformément à l'Accord du 20 juin 2011

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

- 1.1.1 Poursuite des opérations de retour volontaire des déplacés dans leurs lieux d'origine (2018/19 : 128 971 ; 2019/20 : 198 000 ; 2020/21 : 208 000)
- 1.1.2 Aucune attaque contre le personnel humanitaire (2018/19 : 1 ; 2019/20 : 0 ; 2020/21 : 0)
- 1.1.3 Aucun cas de violences intercommunautaires signalé durant la migration (2018/19 : 15; 2019/20 : 0; 2020/21 : 0)

Dans la ville d'Abyei, les sites accueillant les quelque 4 000 personnes qui avaient fui les villages de Kolom, Noong, Amiet et Dokura/Rumajak au lendemain des attaques à Nainai et Kolom en janvier 2020 ont été fermés au début de février 2021. Durant la période considérée, la plupart des personnes déplacées sont retournées dans leurs lieux d'origine, tandis qu'un petit groupe s'est intégré dans la population de la ville.

Aucune attaque contre le personnel humanitaire n'a été signalée en 2020/21.

3 cas de violences intercommunautaires ont été signalés au cours de l'exercice 2020/21 :

Le 5 juillet 2020, un nombre indéterminé d'hommes armés, qui seraient des Misseriya, ont attaqué 3 Dinka qui étaient en train de couper du bois, tuant l'un deux. Les 2 autres Dinka ont réussi à s'enfuir indemnes.

Le 16 mai 2021, un groupe armé, qui serait composé de Misseriya, a attaqué la population dinka de Dungop, faisant 11 morts et 8 blessés graves. Aucun attaquant n'a été arrêté, le groupe ayant pris la fuite avant l'arrivée des forces de la FISNUA.

Le 5 juin 2021, des hommes armés, qui seraient des Misseriya, ont ouvert le feu sur des chefs tribaux et le comité mixte de protection d'Amiet, à l'endroit où siégeait le tribunal coutumier; 14 détenus ont réussi à s'échapper dans le marché commun d'Amiet. Cette

- 1.1.4 La zone d'Abyei est pour l'essentiel exempte de personnel armé, de matériel et d'armes autres que ceux appartenant à la FISNUA et au Service de police d'Abyei (nombre de cas où la présence de personnel armé, de matériel et d'armes a été signalée : 2018/19 : 10 ; 2019/20 : 20 ; 2020/21 : 19)
- 1.1.5 Aucun mouvement de la Force, du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, des travailleurs humanitaires et des civils n'a été interrompu ou annulé en raison de la présence de mines ou de restes explosifs de guerre dans la zone d'Abyei et la zone frontalière démilitarisée et sécurisée (2018/19:0; 2019/20:0; 2020/21:0)

attaque a été suivie par un affrontement entre des jeunes dinka et misseriya, qui a fait des victimes dans les deux camps : 7 Dinka et 8 Misseriya ont été blessés au couteau, et 1 Misseriya a été tué par balle. En outre 4 Casques bleus ont été blessés par des pierres.

La présence de personnel armé, de matériel et d'armes a été signalée à 58 reprises. Conformément au mandat de la FISNUA en matière de confiscation et de destruction d'armes, le Service de la lutte antimines a détruit, dans le bâtiment affecté à la gestion des armes et des munitions, 45 armes et 2 074 cartouches saisies par la Force. Un certain nombre d'éléments armés ont été appréhendés par les contingents de la FISNUA et remis aux administrations locales à Diffra et à Abyei.

Aucun mouvement ou déploiement de la FISNUA, de civils ou de travailleurs humanitaires n'a été interrompu ou annulé en raison de la présence de mines ou de restes explosifs de guerre au cours de l'exercice 2020/21. Au total, 23 restes explosifs de guerre et 6 mines terrestre ont été localisés et détruits. Le Service de la lutte antimines a organisé 504 séances de sensibilisation au danger des engins explosifs à l'intention de 13 394 hommes, femmes, garçons et filles vivant dans la zone d'Abyei. Il a également organisé 62 séances de sensibilisation aux risques à l'intention de 2 788 membres du personnel de la FISNUA

Produit(s)
exécuté(s):
oui, non
ou nombre

Observations

Produits prévus

547 500 jours-personnes de patrouille dans la zone d'Abyei pour assurer la sécurité et contrôler, vérifier et surveiller la zone, ainsi que pour déceler et prévenir les incursions (25 soldats par patrouille x 60 patrouilles par jour x 365 jours)

9 490 patrouilles d'observateurs militaires des Nations Unies pour surveiller et vérifier le redéploiement de toutes les forces et assurer la liaison avec les populations et les autorités locales dans la zone d'Abyei, à des fins d'alerte rapide et d'atténuation des conflits (13 équipes x 2 patrouilles par jour x 365 jours)

117 heures consacrées à l'observation de la démilitarisation des groupes armés et aux enquêtes (2,25 heures x 52 semaines)

- 347 424 Jours-personnes de patrouilles ont été comptabilisés. La Force a effectué 200 076 jours-personnes de patrouilles de moins que prévu, l'état des routes ayant été plus mauvais que prévu durant la saison des pluies
 - 1 900 Patrouilles ont été effectuées. Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions car le nombre d'équipes opérationnelles a été ramené de 13 à 11 et il n'y a pas eu de patrouilles d'escorte en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19. La succession de saisons de pluies abondantes et l'impossibilité d'entretenir régulièrement les routes en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 ont également entravé le mouvement des patrouilles
 - 182 Heures ont été consacrées à l'observation et aux enquêtes, le temps moyen imparti chaque semaine à ce travail étant de 3,5 heures

446 réunions du Comité conjoint de sécurité, avec la participation de la Force et des populations misseriya et ngok dinka

Prestation d'un soutien logistique et administratif ainsi que de conseils à 3 réunions du Comité mixte de contrôle d'Abyei

Organisation et facilitation de 3 réunions pour les administrations et chefs traditionnels misseriya et ngok dinka dans le but de favoriser le dialogue intercommunautaire et la réconciliation et appui aux mécanismes de règlement des différends intercommunautaires, notamment au moyen de 40 réunions du comité mixte pour la paix entre les communautés

- 306 Réunions du Comité conjoint de sécurité ont été signalées. Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions en raison de la relève du personnel et des changements intervenus au niveau du commandement, de l'aggravation de l'insécurité, des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, du fait que les routes étaient impraticables pendant la longue saison des pluies compte tenu de l'impossibilité de mener des travaux d'entretien, et de la résistance manifestée par les chefs traditionnels à la suite des récents heurts intercommunautaires
 - Le Comité mixte de contrôle d'Abyei ne s'est pas réuni, les parties n'étant pas parvenues à un accord à ce sujet. Des réunions ont été prévues à deux reprises et reportées sine die car les deux parties ne sont pas arrivées à s'entendre sur les dates et les ordres du jour. À une réunion tenue les 28 et 29 octobre 2020 à Khartoum, le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité a demandé que le Comité mixte de contrôle d'Abyei se réunisse au plus tard à la mi-janvier 2021. En dépit des déclarations favorables des deux parties et des instances de l'Union africaine et de l'ONU, y compris de la FISNUA, la réunion n'a pas eu lieu. La Force a rencontré séparément les représentants de chaque partie à intervalles réguliers, à Djouba et à Khartoum, pour encourager la reprise des réunions du Comité mixte de contrôle d'Abyei
 - Réunions des chefs traditionnels ont eu lieu: 1 à Todach le 16 décembre 2020 et 2 à Aweil, le 1^{er} février et le 22 février 2021. Ces réunions ont été le fruit d'un intense dialogue engagé par la FISNUA avec les deux communautés durant le dernier trimestre de 2020. Cela étant, aucune n'a pu amener les Ngok Dinka et les Misseriya à s'entendre sur les modalités de la transhumance et la reprise des réunions du comité mixte pour la paix entre les communautés. Il n'y a eu aucune réunion hebdomadaire du comité mixte pour la paix entre les communautés durant la période considérée, seulement des réunions exceptionnelles sur les mesures d'atténuation des effets de la COVID-19 tenues au marché commun d'Amiet. Celles-ci ont cessé après les affrontements violents qui se sont produits à Nainai et Kolon en janvier 2020

Organisation et facilitation de 4 consultations des groupes de femmes et des chefs traditionnels misseriya et ngok dinka sur le renforcement de la participation des femmes aux processus de paix, et fourniture d'un appui logistique et technique aux femmes et aux groupes locaux pour mener des discussions de groupe sur les femmes et la paix et la sécurité

Organisation de 10 réunions du Comité mixte des observateurs militaires et conduite de 2 555 patrouilles d'équipes mixtes d'observateurs militaires (7 équipes x 1 patrouille par jour x 365 jours)

14 600 de patrouilles locales de contact effectuées par la police des Nations Unies pour le suivi du retour en toute sécurité des déplacés, pour la sécurité et le maintien de l'ordre et pour l'établissement de rapports à ce sujet (20 équipes x 2 patrouilles par jour x 365 jours)

87 600 jours-personnes de patrouille et de déploiement des unités de police constituées des Nations Unies, en vue de lutter efficacement contre les menaces criminelles au marché commun d'Amiet, et dans d'autres zones de tension à Abyei qui nécessitent une intervention des unités de police constituées, y compris pour protéger le personnel et les installations des Nations Unies (10 personnes par patrouille × 3 patrouilles par section × 4 sections par

- 8 Consultations des groupes de femmes misseriya et ngok dinka ont eu lieu. Ces consultations ont été tenues avec des chefs traditionnels et des femmes dirigeantes sur la nécessité d'associer les femmes à la prise de décisions au niveau local. Des consultations ont été organisées à Goli, Diffra, Alradava et Mekines le 23 mars 2021 et à Oum Kheir, Alaskar et Farouk le 24 mars 2021. Par la suite, les femmes ont créé 7 réseaux de femmes dans différentes localités et ont désigné les responsables de chaque réseau. Par ailleurs, comme suite à ces 7 consultations, 1 atelier a été organisé le 28 mars 2021 à l'intention des femmes dirigeantes et des chefs traditionnels misseriya, pour permettre à ceuxci de débattre des modalités de coordination entre eux et des stratégies visant à promouvoir la participation pleine, égale et effective des femmes à la prise de décisions au niveau local
- 3 Patrouilles d'équipes mixtes d'observateurs militaires ont été effectuées pendant la période considérée. Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19. Toutefois, le commandant de la force a tenu des consultations avec les équipes mixtes d'observateurs militaires pour régler certaines questions
- 3 689 Patrouilles locales de contact ont été effectuées par la police des Nations Unies, dont 3 676 patrouilles indépendantes et 13 patrouilles de reconnaissance aérienne avec des observateurs militaires et des observateurs nationaux. Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions car le nombre de patrouilles prévu (14 600) était basé sur l'effectif de 3 unités police constituées et de 148 membres de la police des Nations Unies autorisé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2445 (2018). Toutefois, cet effectif n'avait pas été entièrement déployé à la fin de la période considérée
 - O Aucun jour-personnes de patrouille des unités de police constituées des Nations Unies n'a été effectué car aucune unité de police constituée n'a été déployée en raison de retards dans la délivrance des visas

unité de police constituée × 2 unités de police constituées × 365 jours)

Conseils et encadrement apportés à 30 comités de protection de la population locale et à 1 comité mixte pour la paix entre les communautés par un regroupement dans des locaux communs

Appui aux conférences pré- et post-migratoires, en coordination avec les organismes, fonds et programmes, afin de promouvoir la paix pendant la saison des migrations et de faire connaître les enseignements tirés

Soutien logistique, en coordination avec la MINUSS, pour 1 conférence visant à promouvoir le dialogue entre les communautés de la zone d'Abyei et les communautés des zones voisines au Soudan du Sud, notamment les Nuer et les Twic Dinka

- 30 Comités de protection de la population locale, comprenant 616 membres, et un comité mixte pour la paix, composé de 44 membres, ont reçu des conseils et un encadrement dans des locaux communs, dans le cadre des activités suivantes : séances de formation conjointes organisées par le Service de la lutte antimines pour les comités de protection de la population locale et le comité mixte pour la paix ; visites d'encadrement et de conseil effectuées par la police des Nations Unies au bénéfice des centres de détention, des juges, des procureurs, des tribunaux pénaux, des tribunaux coutumiers, des comités de protection de la population locale et du comité mixte pour la paix ; formations sur les règles de base de la prise en charge des prisonniers dans les centres de détention à l'intention des comités de protection de la population locale et du comité mixte pour la paix; campagnes d'information sur la COVID-19 à l'intention des comités de protection de la population locale et du comité mixte pour la paix ; réunions sur la violence sexuelle et fondée sur le genre; atelier de renforcement des capacités
- Non En août 2020, en coordination avec les organismes, fonds et programmes, la Force a établi un programme de paix qui prévoyait l'organisation, en prévision de la saison des migrations, de conférences le long des trois couloirs de migration. Malgré les efforts de la FISNUA et du groupe de travail sur la consolidation de la paix, ces conférences n'ont pas pu être organisées car les deux communautés ne voulaient guère se rencontrer. Au lieu de cela, une série de consultations ont été tenues le long des voies migratoires pour promouvoir des migrations sans violence. L'objectif était de trouver une solution à la question de l'eau et du pâturage qui opposait les migrants aux populations autochtones
 - 2 Réunions ont eu lieu pendant l'exercice 2020/21. La FISNUA a fourni un soutien logistique, en coordination avec la MINUSS, pour permettre à 22 chefs traditionnels d'Abyei de participer en tant qu'observateurs à 1 conférence post- et prémigratoire de 5 jours entre les Malual Dinka et les Misseriya de l'État du Kordofan occidental, qui a eu lieu à Aweil dans l'État du Bahr el-Ghazal septentrional (Soudan du Sud) du 1er au

Fourniture de conseils et d'un appui à 45 programmes locaux de formation et de sensibilisation à la lutte contre la criminalité (15 dans le secteur nord, 15 dans le secteur central et 15 dans le secteur sud)

Appui à 6 ateliers fourni par les organisations non gouvernementales et les organismes des Nations Unies compétents en ce qui concerne la consolidation de la paix entre les populations misseriya et ngok dinka, notamment la réconciliation, la justice traditionnelle, les questions de genre, la protection et la gouvernance, et sensibilisation autour de la campagne « 16 journées de mobilisation contre la violence de genre »

- 5 février 2021. Une réunion des chefs traditionnels a également été organisée en février 2021 en collaboration avec la MINUSS, ce qui a permis à des chefs suprêmes malual dinka et misseriya de faire la médiation entre les deux communautés
- 660 Campagnes locales de formation et de sensibilisation à la lutte contre la criminalité ont été menées, les sujets abordés étant : la prévention du crime, la réadaptation et la réinsertion dans la société, la prévention de la stigmatisation d'anciens détenus, la sécurité incendie, la sécurité routière, les mesures de précaution face à la COVID-19, la violence sexuelle et fondée sur le genre et la protection de l'environnement.
 - Ateliers et 18 activités de sensibilisation, dont une campagne radio, ont été organisés. Les ateliers de formation portaient sur la violence sexuelle et fondée sur le genre, les droits de la personne et les cadres juridiques du Soudan et du Soudan du Sud relatifs à la protection des droits des femmes et des enfants. Les campagnes de sensibilisation ont été menées en novembre et décembre 2020 à Agok, Diffra, Abyei, Todach et Noong et portaient sur la protection des enfants contre la violence sexuelle et fondée sur le genre et sur la prévention du VIH. En collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations, la FISNUA a mené une campagne radio durant laquelle plusieurs messages préenregistrés de personnages locaux ont été diffusés et un quiz a été proposé. La Force a aidé l'Association des femmes d'Abyei, une organisation ngok dinka, à lancer la campagne « 16 journées de mobilisation contre la violence de genre » par une manifestation appelant l'attention sur les effets du mariage précoce ou forcé sur les enfants. Elle a également distribué 500 radios à énergie solaire aux femmes ngok dinka des zones rurales pour qu'elles puissent s'informer. Elle a en outre distribué des radios aux chefs traditionnels et aux femmes dirigeantes dans le nord d'Abyei. Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions car les ateliers concernant les tribunaux coutumiers et les comités de surveillance de la paix ont été reportés en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19

Fourniture de services relatifs à la lutte antimines, y compris le relevé et le déminage de 100 km de routes afin que la circulation se fasse en toute sécurité dans la zone d'Abyei, à l'enlèvement et la destruction de toutes les mines et de tous les restes explosifs de guerre signalés et à la destruction de toutes les armes et munitions confisquées par la FISNUA dans la zone d'Abyei

Organisation de 270 sessions de sensibilisation au danger des mines (30 sessions par mois x 9 mois) à l'intention des populations de la région d'Abyei; organisation de 60 séances de formation de base sur les impératifs de sécurité en matière de mines et de restes explosifs de guerre à l'intention des membres du personnel de la Force et des militaires nouveaux venus (5 sessions par mois x 12 mois)

Action de proximité durant les campagnes de sensibilisation ou d'information publique, production et distribution de prospectus, de dépliants, de T-shirts et d'autres supports de communication à l'intention de la population de la zone d'Abyei à l'occasion de 5 journées des Nations Unies observées (la Journée internationale des femmes, le 8 mars ; la Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies, le 29 mai ; la Journée internationale de la jeunesse, le 12 août ; la Journée internationale de la paix, le 21 septembre ; la Journée des Nations Unies, le 24 octobre)

- 674 km De routes dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée ont été inspectés et déclarés sans danger par le Service de la lutte antimines. La totalité des mines terrestres et des restes explosifs de guerre signalés ont été enlevés et détruits. Toutes les armes et munitions confisquées par la FISNUA ont été détruites. Le produit exécuté a été supérieur aux prévisions car des évaluations d'itinéraires supplémentaires ont été menées pour accroître la mobilité des forces
 - Séances de sensibilisation au danger des mines ont été organisées à l'intention des populations de la zone d'Abyei, et 13 394 hommes, femmes et enfants y ont participé. Le produit exécuté a été supérieur aux prévisions car, comme suite à deux accidents causés par des engins explosifs en janvier et mai 2021, dans lesquels des enfants ont joué un rôle et qui ont fait des morts et des blessés, une campagne intensive a été menée auprès des enfants et des jeunes adultes
 - 62 Séances d'information sur les dangers des mines terrestres et des restes explosifs de guerre ont été dispensées à 2 788 nouveaux venus parmi le personnel et les contingents de la FISNUA
 - Oui La section de la communication stratégique et de l'information de la FISNUA a distribué 1 000 T-shirts et 1 000 casquettes de tennis ornés de messages de paix aux populations locales d'Abyei et de Diffra à l'occasion de la Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies. En tout 100 ballons de foot, 100 ballons de volley et 60 pulls ont été distribués à des clubs de foot et de volley en guise de soutien aux activités des jeunes d'Abyei. Des messages d'intérêt public ont été produits en arabe et dans les langues dinka et diffusés sur deux stations de radio FM pour informer la population d'Abyei sur la pandémie de COVID-19. Un bulletin bihebdomadaire, des affiches et des brochures sur la COVID-19 ont été produits dans le cadre d'une campagne visant à informer le personnel de la mission et la population sur les mesures de précaution à observer durant la pandémie de COVID-19. La Section de la communication stratégique et de l'information de la FISNUA a également collaboré avec le Groupe des questions de genre pour acheter des radios à énergie solaire et les distribuer aux femmes d'Abyei dans le cadre de l'action

menée par la Force pour renforcer l'accès de la population locale aux médias d'information. La section a renforcé ses plateformes sur les médias sociaux, qui sont suivies en moyenne par 70 000 personnes chaque mois.

Réalisation escomptée 1.2 : Mise en place intégrale et fonctionnement effectif du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.2.1 Vérification des plans de retrait et des allégations de déplacements par la surveillance de la totalité de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée non contestée

La zone frontalière démilitarisée et sécurisée a été surveillée par des missions de surveillance aériennes et terrestres, sauf en avril 2021 en raison des restrictions à la circulation imposées dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Depuis que les patrouilles régulières ont repris dans cette zone, aucun mouvement des Forces armées soudanaises et des Forces sud-soudanaises de défense du peuple n'a été enregistré. À cause des pluies abondantes et des retards dans la délivrance des visas aux observateurs militaires des Nations Unies, les patrouilles n'ont repris qu'en octobre 2020

1.2.2 Déploiement initial du personnel du Service de la lutte antimines au siège du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, dans les postes de commandement de secteur et dans les bases d'opérations afin de fournir un appui au Mécanisme, selon les besoins

Le personnel du Service de la lutte antimines a été déployé au siège du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance, dans les postes de commandement de secteur et dans toutes les bases d'opérations. L'ensemble des missions de surveillance au sol effectuées par les équipes du Mécanisme ont été accompagnées par des équipes d'appui aux patrouilles terrestres du Service dotées de véhicules à l'épreuve des mines, le cas échéant

Produit(s) exécuté(s): oui, non ou nombre

Observations

Produits prévus

1 825 patrouilles terrestres mixtes (4 équipes x 1,25 patrouille par jour x 365 jours) et 48 patrouilles de longue distance mixtes (2 secteurs x 2 patrouilles par mois x 12 mois), avec le soutien d'équipes d'appui aux patrouilles à bord de véhicules à l'épreuve des mines, et 96 patrouilles aériennes effectuées par les équipes intégrées du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, à un rythme de 8 patrouilles par mois

949 Patrouilles terrestres mixtes ont été effectuées avec des équipes de patrouille à bord de véhicules à l'épreuve des mines
66 Patrouilles aériennes ont été effectuées
Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions, ce qui s'explique principalement

Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions, ce qui s'explique principalement par les restrictions imposées par les autorités locales, les restrictions liées à la pandémie de COVID-19, les intempéries, l'absence d'observateurs nationaux et la relève des unités du Groupe de protection de la force. En outre, une des quatre bases d'opérations qui ont été établies, celle d'Abou Qoussa, n'est pas encore entrée en activité parce que les observateurs ne veulent pas y être déployés

Fourniture de conseils et d'un appui pour la coordination et la planification des opérations de surveillance dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée dans le cadre de 52 réunions avec des

52 Réunions ont été tenues avec des responsables du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière au siège du

responsables du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière au siège du Mécanisme, dans les postes de commandement de secteur et dans les bases d'opérations

Fourniture de services relatifs à la lutte antimines, y compris le relevé et le déminage de 800 km de routes afin que l'accès à la zone frontalière démilitarisée et sécurisée et la circulation dans cette zone se fassent en toute sécurité, à l'enlèvement et à la destruction de toutes les mines terrestres et de tous les restes explosifs de guerre signalés dans cette zone et au détachement d'équipes d'appui aux patrouilles du Service de la lutte antimines embarquées à bord de véhicules protégés contre les mines pour accompagner toutes les patrouilles terrestres du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière

Mécanisme, dans les postes de commandement de secteur et dans les bases d'opérations

0 km Les routes dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée n'ont pas été évaluées. Le produit n'a pas été exécuté, le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière disposant d'un effectif militaire réduit en raison des restrictions à la circulation imposées dans le cadre de la pandémie de COVID-19 et des retards dans la délivrance de visas aux observateurs militaires. La totalité des mines terrestres et des restes explosifs de guerre signalés et trouvés dans la zone ont été enlevés et détruits. L'ensemble des patrouilles terrestres effectuées par les équipes du Mécanisme ont été accompagnées par des équipes d'appui du Service de la lutte antimines dotées de véhicules à l'épreuve des mines

Composante 2: appui

38. Durant la période considérée, la FISNUA a continué d'avoir beaucoup de difficultés à exécuter son mandat ; à cause des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, les voyages officiels et les voyages à des fins de formation étaient impossibles, de même que les opérations aériennes de transport de fret et de personnel. Malgré ces difficultés, la Force a continué d'axer son action sur le remplacement des structures préfabriquées vétustes et dangereuses utilisées par le personnel en tenue, l'entretien général et l'amélioration des structures essentielles de camps pour garantir le bien-être de son personnel, et le renforcement de ses propres capacités de construction pour faciliter le mouvement des troupes en consacrant d'importantes ressources à l'achat de matériaux et du matériel de construction. Durant l'exercice 2020/21, la Force a soutenu le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière en mettant en place des infrastructures dans quatre bases opérationnelles de compagnie et a développé les infrastructures de son réseau informatique et de communication en vue de la mise en service progressif d'un système d'alerte rapide utile au maintien de la paix dans la zone. Elle a également continué de renforcer ses capacités de soutien à distance et de communication pour fournir des informations géographiques précieuses à la région et accroître la mobilité de ses forces et ses moyens de reconnaissance des routes. La pandémie de COVID-19 a entraîné une augmentation des besoins de fournitures et de matériel médicaux. Les initiatives médicales qui ont été lancées dans ce contexte et l'achat accéléré de structures préfabriquées pour remplacer celles laissées par la Mission des Nations Unies au Soudan plus de 10 ans auparavant, qui sont devenues délabrées, ont été financés au moyen de ressources additionnelles provenant de la sous-utilisation des crédits ouverts au titre des voyages officiels et des opérations aériennes. Ces ressources ont également été réaffectées pour renforcer les services des technologies et les transports terrestres.

Réalisation escomptée 2.1 : Fourniture à la mission de services d'appui rapides, efficaces, efficients et responsables

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

- 2.1.1 Pourcentage des heures de vol approuvées qui ont été utilisées (2018/19 : 72 % ; 2019/20 : \geq 90 % ; 2019/20 : \geq 90 %)
- 2.1.2 Pourcentage annuel moyen des postes autorisés soumis à recrutement international qui ne sont pas pourvus ($2018/19:11,3\%;2019/20:15\%\pm3\%;2020/21:8\%\pm2\%$)
- 2.1.3 Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international $(2018/19:21\%;2019/20:\geq 29\%;2020/21:\geq 29\%)$
- 2.1.4 Nombre moyen de jours civils nécessaires au recrutement sur une liste de réserve, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats, pour les postes de classe P-3 à D-1 et FS-3 à FS-7 (2018/19 : sans objet ; $2019/20 : \le 101 ; 2020/21 : \le 45$)
- 2.1.5 Nombre moyen de jours civils nécessaires au recrutement par voie d'avis de vacance de poste, de la publication des avis de vacance à la sélection des candidats, pour les postes de classe P-3 à D-1 et FS-3 à FS-7 (2018/19 : sans objet ; $2019/20 : \le 120$; $2020/21 : \le 130$)
- 2.1.6 Note globale dans le tableau de bord d'évaluation environnementale de l'Administration (2018/19: 75; 2019/20: 100; 2020/21: 100)

2.1.7 Pourcentage de problèmes liés à l'informatique et aux communications réglés selon les délais fixés en fonction du degré de gravité

La mission a utilisé 3 812 (82,7 %) des 4 611 heures de vol approuvées. Ce chiffre est inférieur aux prévisions, ce qui tient à l'accès intermittent aux aéroports des pays voisins dû à la pandémie de COVID-19 et de la difficulté de se procurer un troisième avion

Le pourcentage annuel moyen des postes soumis à recrutement international qui ne sont pas pourvus a été de 11,5 %. Il est supérieur aux prévisions, ce qui s'explique principalement par les restrictions liées à la pandémie de COVID-19

Le pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international a été de 26 %. Il est inférieur aux prévisions en raison de la difficulté de trouver des candidates qualifiées pour les postes ouverts à recrutement, conjuguée aux restrictions liées à la pandémie de COVID-19

Le nombre moyen de jours civils nécessaires au recrutement sur une liste de réserve, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats, pour tous les postes soumis à recrutement international, a été de 68 jours. Il est supérieur aux prévisions, ce qui s'explique principalement par les restrictions liées à la pandémie de COVID-19

Le nombre moyen de jours civils nécessaires au recrutement par voie d'avis de vacance de poste a été de 145 pendant la période considérée. Il est supérieur aux prévisions, ce qui s'explique principalement par les restrictions liées à la pandémie de COVID-19

La mission a obtenu une note de 82 dans le tableau de bord d'évaluation environnementale de l'Administration. La performance environnementale de la FISNUA ne cesse de s'améliorer, en particulier pour ce qui est du traitement des eaux usées, mais également en ce qui concerne les initiatives environnementales en général. La note obtenue est inférieure aux prévisions, ce qui s'explique par l'utilisation limitée des énergies renouvelables, les grands groupes électrogènes de la mission continuant d'être largement alimentés au diesel à cause de l'absence d'un réseau public, par les faibles niveaux de protection et de confinement des déversements et par la mauvaise gestion des déchets

La mission a réglé 90 % des problèmes liés à l'informatique et aux communications dans les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave)

(grave, moyennement grave, pas grave) (2018/19: 95 %; $2019/20 : \ge 85$ %; $2020/21 : \ge 85$ %)

2.1.8 Respect de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2018/19:100 %; 2019/20:100 %; 2020/21:100 %)

2.1.9 Note globale concernant l'indice de performance du Département de l'appui aux missions en matière de gestion du matériel, sur la base de 20 indicateurs clefs de résultats (2018/19: 1585; 2019/20: ≥ 1800; 2020/21: ≥ 1800)

2.1.10 Pourcentage, au 30 juin, de membres des contingents dont l'hébergement est fourni par l'ONU et est conforme aux normes, comme prévu dans les mémorandums d'accord (2018/19: 100 %; 2019/20: 100 %; 2020/21: 100 %)

2.1.11 Respect par les fournisseurs des normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks (2018/19:100%:2019/20:>95%:2020/21:>95%)

2.1.12 Écart par rapport au plan de gestion de la demande : quantités prévues, commandes passées en temps voulu, délais de livraison (2018/19 : sans objet ; $2019/20 : \ge 20 \%$; $2020/21 : \ge 20 \%$)

La politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain a été respectée à 20 %. Ce chiffre est inférieur aux prévisions, ce qui s'explique principalement par le fait que les agents chargés de la gestion des risques concernant la sécurité au travail étaient peu nombreux dans la zone de la mission en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19

La mission a obtenu une note de 1 941 concernant l'indice de performance de l'Administration en matière de gestion du matériel

Au 30 juin 2021, tous les membres des contingents (100 %) étaient logés dans des locaux de l'ONU conformes aux normes établies

La Force a respecté toutes les normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks (100 %) pendant la période considérée

L'écart par rapport au plan de gestion de la demande (quantités prévues, commandes passées en temps voulu, délais de livraison) a été de 5 %

Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre

ion bre Observations

Amélioration des services

Produits prévus

Exécution du plan d'action environnemental de la mission, conformément à la stratégie environnementale de l'Administration

Oui La mission a organisé 5 sessions d'orientation environnementale à l'intention de ses contingents et elle a commencé à installer un système de climatisation à énergie solaire dans l'unité médicale de niveau II et dans les logements des officiers d'état-major et des observateurs militaires. Elle a également entrepris la construction de plateformes électriques pour atténuer les risques d'écoulement d'hydrocarbures dans les sols à Kadougli et Gok Machar, mené 1 campagne environnementale à l'occasion de la Journée mondiale des sols en coordination avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, planté 2 000 arbres au quartier général d'Abyei et dans les camps de Kadougli et de Gok Machar pour les pourvoir d'espaces verts, et établi 4 rapports d'évaluation environnementale sur

Appui à la mise en œuvre de la stratégie de gestion de la chaîne d'approvisionnement de l'Administration et à la mise en service de plusieurs modules Umoja-Extension

Services de transport aérien

Exploitation et maintenance de 3 avions et 4 hélicoptères, dont 2 appareils militaires

Réalisation d'un total de 4 611 heures de vols prévues (3 283 sur des appareils commerciaux et 1 328 sur des appareils militaires) pour l'ensemble des services, y compris le transport de passagers, le fret, les patrouilles et les missions d'observation, les opérations de recherche et de sauvetage et les évacuations sanitaires primaires et secondaires

Contrôle du respect des normes de sécurité aérienne pour 7 appareils, ainsi que pour 14 aérodromes et sites d'atterrissage

Budget, finances et communication de l'information

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services budgétaires, financiers et comptables concernant un budget de 270,7 millions de dollars

Services relatifs au personnel civil

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services de gestion des ressources humaines à un effectif maximal autorisé de 303 civils (177 agents recrutés sur le plan international, 86 agents recrutés sur le plan national, 1 temporaire et 39 Volontaires des Nations Unies), notamment d'un appui direct en

ses bases opérationnelles temporaires et ses sites

- Oui La FISNUA continue d'appuyer la mise en service d'Umoja conformément au plan établi pour le système. Durant la période considérée, elle a participé à la phase initiale de mise en service du module Gestion de la chaîne d'approvisionnement. Elle a également concentré son attention sur l'attribution des droits d'accès, le nettoyage des données, l'examen et la préparation des données et la formation des utilisateurs finals. Ces activités ont été coordonnées par l'équipe déployée sur place en collaboration avec l'équipe Umoja au Siège de l'ONU
 - 6 Appareils ont été exploités et entretenus (2 avions et 4 hélicoptères). Les 2 avions ont été déployés en mai 2021 mais n'ont pas pu être utilisés durant la période considérée car la lettre d'attribution n'avait pas encore été signée
- 3 812 Heures de vol ont été effectuées au total par la mission

Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions, ce qui s'explique principalement par les restrictions liées à la pandémie de COVID-19 et la difficulté de se procurer un troisième avion

Le contrôle des normes de sécurité aérienne a été assuré pour :

- 4 Hélicoptères
- 2 Avions
- 14 Sites d'atterrissage
- Oui La Force a fourni des services budgétaires, financiers et d'établissement de rapports pour un budget approuvé de 263,8 millions de dollars
 - La Force a fourni des services de gestion des ressources humaines à un effectif moyen de 268 membres du personnel civil, dont :
- 154 Agents recrutés sur le plan international
- 79 Agents recrutés sur le plan national

ce qui concerne le traitement des indemnités, prestations et avantages, le recrutement, la gestion des postes, l'établissement du budget et la gestion de la performance

Installations et infrastructures

Services d'entretien et de réparation portant sur 19 bases d'opérations accueillant des unités militaires et des unités de police constituées, des membres de la police des Nations Unies, des observateurs militaires, des officiers d'état-major et des civils

Exécution de 19 projets portant notamment sur la rénovation et l'aménagement des installations des camps et concernant les aires en dur des héliports, l'atténuation des effets des inondations, la toiture secondaire des installations préfabriquées, les déchetteries, les travaux de renforcement de la sécurité, l'amélioration du périmètre et des routes intérieures du camp du quartier général d'Abyei et l'amélioration des modules d'hébergement des bases d'opérations

Services d'assainissement pour 19 sites, notamment l'évacuation des eaux usées et le ramassage et l'élimination des déchets

Exploitation et entretien de stations de purification de l'eau (19 appartenant à l'ONU et 7 aux contingents) réparties dans 15 sites

Exploitation et entretien de 90 groupes électrogènes appartenant à l'ONU répartis dans 14 sites

Entretien et remise en état de 400 km de routes pour faciliter la circulation des troupes

Construction de 5 héliports temporaires dans 5 bases d'opérations, et entretien et réparation de 9 héliports dans 9 sites

- 1 Temporaire
- 34 Volontaires des Nations Unies

Des services d'entretien et de réparation ont été assurés pour :

- 14 Unités militaires
- 0 Unité de police constituée
- 24 Sites de la Force, dont 19 sites permanents et 5 sites temporaires
 - 1 Projet a été mené à bien
- 2 Projets sont en cours d'exécution
- 7 Projets sont en phase de planification
- 1 Projet est en phase de passation des marchés
- 2 Projets sont en phase d'appel à la concurrence
- 3 Projets sont en attente de mise en œuvre
- 1 Projet sera exécuté au moyen des ressources internes
- 2 Projets ont été annulés
- 19 Sites ont reçu des services d'infrastructure et d'assainissement, notamment l'évacuation des eaux usées et l'élimination des déchets

Dans 17 sites, la mission a assuré l'exploitation et l'entretien de :

- 22 Stations de purification de l'eau appartenant à l'ONU
- 9 Stations de purification de l'eau appartenant aux contingents

Dans 19 sites, la mission a assuré l'exploitation et l'entretien de :

- 149 Groupes électrogènes appartenant à l'ONU
- 428 km De routes ont été entretenus pour faciliter la circulation des troupes

Dans 5 bases d'opérations, la mission a construit :

5 Héliports temporaires

Dans 9 sites, la mission a remis en état :

9 Héliports

Gestion du carburant

Gestion de l'approvisionnement et du stockage de 10,7 millions de litres de carburant (3,8 millions de litres pour les opérations aériennes, 1,0 million de litres pour les transports terrestres et 5,9 millions de litres pour les groupes électrogènes et d'autres équipements) et de lubrifiants dans les points de distribution et les installations de stockage dans 19 sites

Technologies géospatiales, informatique et télécommunications

Fourniture de 977 radios portatives, de 336 radios mobiles pour véhicules et de 92 radios fixes, ainsi que de l'appui y afférent

Exploitation et maintenance de 10 microterminaux VSAT, de 14 centraux téléphoniques et de 22 liaisons hertziennes

Exploitation et maintenance de 8 émetteurs-récepteurs TETRA

Fourniture de 690 ordinateurs et de 154 imprimantes pour un effectif moyen de 688 utilisateurs civils et en tenue, ainsi que de 346 ordinateurs et 35 imprimantes permettant aux membres des contingents de travailler sur le terrain, et fourniture de services d'appui connexes et de services communs

Services d'appui et de maintenance pour 41 réseaux locaux (LAN) et étendus (WAN) pour un effectif de 775 utilisateurs sur 19 sites

La mission a assuré l'approvisionnement et l'entreposage de :

12,8 millions De litres de carburant, dont :

3,3 millions De litres pour les opérations aériennes (carburéacteur)

1,2 millions De litres pour les transports terrestres

8,3 millions De litres pour les groupes électrogènes

La mission a également géré l'approvisionnement et le stockage de 89 900 litres de lubrifiants dans 19 sites

La mission a fourni le matériel ci-après, ainsi que des services d'appui connexes :

977 Radios portatives

336 Radios mobiles pour véhicules

92 Radios fixes

La mission a assuré l'exploitation et la maintenance de :

10 Microterminaux

14 Centraux téléphoniques

22 Liaisons hertziennes

8 Émetteurs-récepteurs TETRA ont été exploités et entretenus

La mission a assuré des services d'appui pour 1 516 appareils, dont :

1 045 Ordinateurs

Ordinateurs servant à assurer un soutien aux contingents et d'autres services communs

154 Imprimantes utilisées par le personnel civil et le personnel en tenue

14 Imprimantes servant à assurer un soutien aux contingents et d'autres services communs

Dans 19 sites et pour 775 utilisateurs, la mission a fourni des services d'appui et de maintenance pour :

41 Réseaux locaux

15 Réseaux étendus

Analyse de données géospatiales portant sur une surface de 11 000 km², mise à jour des couches topographiques et thématiques et production de 3 500 cartes

Le Groupe des services d'information géospatiale de la Force a achevé l'analyse de données géoréférencées portant sur :

11 000 km² De la zone d'Abyei

La mission a également mis à jour les couches topographiques et thématiques, et produit et livré :

3 500 Cartes à l'appui de ses opérations

Services médicaux

Exploitation et maintenance d'installations médicales appartenant à l'ONU (1 unité médicale de niveau I au quartier général de la mission à Abyei) et services d'appui pour les installations médicales appartenant aux contingents (8 unités médicales de niveau I, 2 unités médicales de niveau I à Gok Machar (Soudan du Sud) et à Kadougli (Soudan), et 1 unité médicale de niveau II à Abyei) et pour 10 postes de soins d'urgence et de premiers secours sur les bases d'opérations des pays fournisseurs de contingents, sur 21 sites (19 permanents et 2 temporaires), pour l'ensemble du personnel de la mission et d'autres organismes des Nations Unies et la population civile locale en cas d'urgence

Entretien du dispositif d'évacuation sanitaire secondaire sur tous les sites des Nations Unies, notamment vers les hôpitaux de niveau III à Addis-Abeba pour le personnel des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police et à Kampala pour le personnel civil et le personnel en tenue originaire d'autres pays, et vers les centres de niveau IV situés à Khartoum, à Nairobi et à Pretoria pour le personnel civil et en tenue originaire d'autres pays

Gestion de la chaîne d'approvisionnement

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, d'un appui à la planification et à la recherche de fournisseurs pour l'acquisition de biens et de produits de base d'un montant estimatif de 50,4 millions de dollars

Réception, gestion et distribution de 5 000 tonnes de marchandises au maximum dans la zone de la mission

Dans la limite des pouvoirs délégués, gestion et comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur est inférieure au seuil La mission a assuré l'exploitation et la maintenance de :

1 Unité médicale de niveau I appartenant à l'ONU

La mission a fourni un appui à des installations médicales appartenant aux contingents dans 21 sites, à savoir :

- 10 Unités médicales de niveau I
 - Unité médicale de niveau II
- 10 Postes de soins d'urgence et de premiers secours

La mission a procédé à 241 évacuations à l'intérieur et à l'extérieur de sa zone d'opérations, vers les installations médicales suivantes :

- 1 Unité médicale de niveau II dans sa zone d'opérations
- 4 Unités médicales de niveau III à Addis-Abeba, Khartoum, Kampala et Nairobi
- 2 Installations de niveau IV à Nairobi et à Pretoria

69,3 millions De biens et de produits de base ont pu être achetés grâce aux services d'appui à la planification et à la recherche de fournisseurs qui ont été fournis

- 5 271 Tonnes de marchandises ont été reçues
- 5 391 Tonnes de marchandises ont été distribuées, dont des marchandises reçues au cours de l'exercice 2019/20

121 millions D'immobilisations corporelles et de stocks de dollars avec ou sans valeur marchande ont été gérés et ont fait l'objet de rapports

d'immobilisation, d'un coût historique total de 121 millions de dollars, et communication de l'information y relative

Services relatifs au personnel en tenue

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif maximum autorisé de 4 190 militaires et policiers (225 observateurs militaires, 148 officiers d'étatmajor, 3 177 soldats, 148 membres de la police des Nations Unies et 492 membres d'unités de police constituées)

Inspection et vérification du matériel majeur appartenant aux contingents et contrôle du respect des normes relatives au soutien logistique autonome, et établissement de rapports à ce sujet, pour 19 unités militaires et unités de police constituées réparties dans 19 sites

Fourniture et stockage de rations, y compris de combat, et d'eau en bouteille pour un effectif moyen de 3 378 membres des contingents et des unités de police constituées

Appui au traitement des indemnités et des prestations pour un effectif moyen de 357 militaires et policiers

Gestion des véhicules et services de transport terrestre

Exploitation et entretien de 443 véhicules appartenant à l'ONU (213 véhicules légers, 84 véhicules à usage spécial, 2 ambulances, 4 véhicules blindés et 140 autres véhicules, remorques et attelages spécialisés), de 591 véhicules appartenant aux contingents, de 114 autres véhicules, remorques et attelages spécialisés et de 3 ateliers d'entretien et de réparation, et fourniture de services de transport et de navette

Sécurité

Services de sécurité du personnel et des biens des Nations Unies 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, pour La mission a fourni un appui au traitement des demandes, notamment d'autorisation de voyage officiel et de prestations, pour un effectif moyen de 3 547 militaires et policiers, à savoir :

- 129 Observateurs militaires
- 119 Officiers d'état-major
- 3 260 Soldats
 - 39 Membres de la police des Nations Unies

La mission a procédé à des inspections et vérifié la conformité du matériel majeur appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome, et établi des rapports à ce sujet, pour :

- 14 Unités militaires
- 24 Sites géographiques pendant la saison sèche
- 19 Sites géographiques pendant la saison des pluies

La mission a fourni et stocké des rations, des rations de combat et de l'eau pour un effectif moyen de :

3 260 Membres des contingents

La mission a traité les demandes, notamment d'autorisation de voyage officiel et de prestations, pour un effectif mensuel moyen de :

286 Militaires et policiers

La mission a assuré l'exploitation et l'entretien de :

- 476 Véhicules appartenant à l'ONU
- 622 Véhicules appartenant aux contingents
 - 3 Ateliers

Oui La mission a assuré des services de sécurité dans le cadre des fonctions de sécurité

la zone administrative d'Abyei et le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière

Communication par radio assurée 24 heures sur 24 pour l'ensemble du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies

20 évaluations de la sécurité des sites des organismes, fonds et programmes des Nations Unies établis à proximité immédiate des camps de la FISNUA, des locaux communs et du complexe d'ONG d'Agok, dans le cadre de la stratégie « Sauver des vies ensemble » ; 20 évaluations de l'application des normes minimales de sécurité opérationnelle, évaluations de l'état du matériel de sécurité et inspections de sécurité incendie ; 20 visites du personnel

Déontologie et discipline

Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline destiné à tous les membres du personnel (militaires, policiers et civils), comprenant formation, suivi des enquêtes et mesures disciplinaires essentielles s'agissant du personnel, des locaux et des biens des Nations Unies, à son quartier général, dans ses bases d'opérations à Abyei et dans les secteurs du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à Kadougli et Gok Machar

Oui Le Groupe de la sûreté et de la sécurité a assuré, par l'intermédiaire de la salle radio de son Centre des opérations de sécurité, 1 couverture radio 24 heures sur 24 pour tout le personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies, au quartier général et dans les bases d'opérations de la mission à Abyei et dans les secteurs du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à Kadougli et Gok Machar

La mission a mené:

- 22 Évaluations de la sécurité de ses sites
- 12 Évaluations de l'application des normes minimales de sécurité opérationnelle, évaluations de l'état du matériel de sécurité et inspections de sécurité incendie
- 26 Visites auprès du personnel dans l'ensemble des secteurs et des bases d'opérations
- Oui La formation des militaires, du personnel de police et du personnel civil a été entreprise conformément aux objectifs, les formations suivantes ayant été dispensées : formation à l'arrivée, formation aux Normes de conduite des Nations Unies, formation sur l'exploitation et les atteintes sexuelles et formation sur les conduites répréhensibles. Les allégations de faute ont été reçues, enregistrées et examinées et les enquêtes connexes ont été suivies comme il se doit ; un groupe d'enquête a été mis en place et une équipe d'intervention immédiate a été déployée dans une base d'opérations et ils sont aidés dans l'exécution de leurs travaux, en cas de besoin. Les objectifs ont été atteints bien que la Section déontologie et discipline fonctionne avec un effectif fortement réduit en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19. Par ailleurs, la Section a lancé, en collaboration avec le Bureau de l'information, une campagne d'information sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles ainsi qu'une stratégie de communication en la matière

VIH/sida

Exploitation et entretien de structures de conseil et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH et mise en œuvre d'un programme de sensibilisation au VIH et aux autres maladies transmissibles, notamment grâce à la communication d'informations entre collègues, à l'intention de l'ensemble du personnel de la mission

Oui Au total, 20 séances de conseil et de dépistage volontaires et confidentiels et 24 séances d'éducation sanitaire ont été organisées à l'intention de plus de 2 500 Casques bleus. Parmi les sujets abordés, figuraient notamment l'infection par la COVID-19 et les aspects y relatifs, la gestion du stress, le VIH/sida, l'hygiène et la salubrité, la prévention du paludisme, la diarrhée et les maladies transmises par l'eau et l'éducation sanitaire aux morsures d'animaux

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du $1^{\rm er}$ juillet 2020 au 30 juin 2021.)

			Écart	
	Montant alloué	Dépenses	Montant	Pourcentage
Catégorie	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	6 822,8	6 942,0	(119,2)	(1,7)
Contingents	107 123,8	110 765,9	(3 642,1)	(3,4)
Police des Nations Unies	5 572,9	1 918,8	3 654,1	65,6
Unités de police constituées	12 019,9	_	12 019,9	100,0
Total partiel	131 539,4	119 626,7	11 912,7	9,1
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	38 744,1	37 855,6	888,5	2,3
Personnel recruté sur le plan national	3 010,5	3 029,5	(19,0)	(0,6)
Volontaires des Nations Unies	1 884,4	1 933,1	(48,7)	(2,6)
Personnel temporaire (autre que pour les				
réunions)	1 566,0	2 177,5	(611,5)	(39,0)
Personnel fourni par des gouvernements	_	_	_	_
Total partiel	45 205,0	44 995,7	209,3	0,5
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	_	_	_	_
Consultants et services de consultants	383,7	1 086,8	(703,1)	(183,2)
Voyages officiels	839,7	392,1	447,6	53,3
Installations et infrastructures	34 561,3	44 234,5	(9 673,2)	(28,0)
Transports terrestres	1 959,3	4 550,5	(2 591,2)	(132,3)
Opérations aériennes	20 970,4	15 384,1	5 586,3	26,6
Opérations maritimes ou fluviales	_	2 047,4	(2 047,4)	-
Communications et informatique	9 238,1	12 782,0	(3 543,9)	(38,4)
Santé	341,4	608,1	(266,7)	(78,1)
Matériel spécial	_	_	_	-
Fournitures, services et matériel divers	18 245,6	16 979,6	1 266,0	6,9
Projets à effet rapide	500,0	500,0	_	-
Total partiel	87 039,5	98 565,1	(11 525,6)	(13,2)
Montant brut	263 783,9	263 187,5	596,4	0,2
Recettes provenant des contributions du personnel	3 331,0	3 368,9	(37,9)	(1,1)
Montant net	260 452,9	259 818,6	634,3	0,2
Contributions volontaires en nature (budgétisées)				_
Total	263 783,9	263 187,5	596,4	0,2

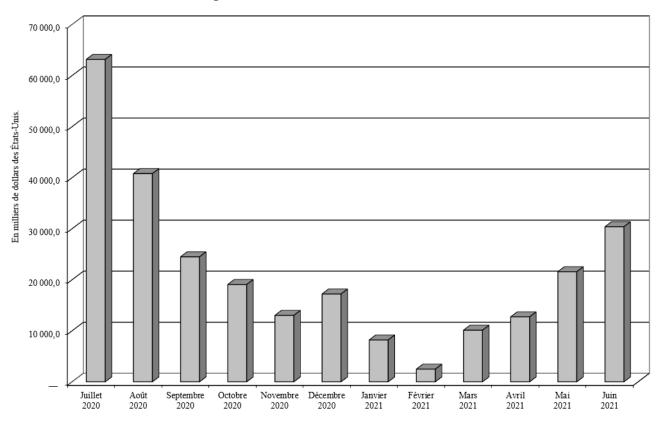
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Répartition initiale du montant approuvé	Montants réaffectés	Répartition révisée
I. Militaires et personnel de police	131 539,4	(11 846,1)	119 693,3
II. Personnel civil	45 205,0	_	45 205,0
III. Dépenses opérationnelles	87 039,5	11 846,1	98 885,6
Total	263 783,9	-	263 783,9
Pourcentage de réaffectations			4,5

39. Au cours de l'exercice, des ressources ont été réaffectées de la catégorie I (Militaires et personnel de police) à la catégorie III (Dépenses opérationnelles) pour couvrir des dépenses plus élevées que prévu dans cette dernière, qui s'expliquaient par la redéfinition des priorités relatives aux dépenses opérationnelles, laquelle tenait aux restrictions imposées dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Cette réaffectation a principalement été rendue possible par l'accumulation de retard dans le traitement des visas et les procédures de vérification des antécédents, ainsi que par l'adoption de mesures de restrictions face à la pandémie.

C. Évolution des dépenses mensuelles



40. Les pics constatés en juillet et en août 2020 ainsi qu'en mai et en juin 2021 s'expliquent principalement par de nouveaux engagements de dépenses concernant les coûts standards des contingents, le matériel appartenant aux contingents et les rations destinées aux contingents.

D. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant
Produit des placements	136,1
Produits divers ou accessoires	861,9
Contributions volontaires en espèces	_
Ajustements sur exercices antérieurs	_
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	1 224,7
Total	2 222,7

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie			Dépenses
Matériel majeur			
Observateurs militaires			_
Contingents			17 000,0
Unités de police constituées			-
Total partiel			17 000,0
Soutien logistique autonome			
Contingents			13 810,3
Unités de police constituées			_
Total partiel			13 810,3
Total			30 810,3
Facteurs applicables à la Mission	Pourcentage	Date d'entrée en vigueur	Date du dernier examen
A. Facteurs applicables à la zone de la mission			
Contraintes du milieu	2,2	1er juillet 2017	1er juillet 2017
Usage opérationnel intensif	2,1	1er juillet 2017	1er juillet 2017
Actes d'hostilité ou abandon forcé	3,4	1er juillet 2017	1er juillet 2017
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	0,0		

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Valeur
Contributions prévues par l'accord sur le statut	
des forces ^a	349,1

Catégorie	Valeur
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	-
Total	349,1

^a Valeur estimative de parcelles situées à Abyei, Gok Machar et Kadougli, des terrains sur lesquels sont installées les bases opérationnelles des compagnies, des droits de navigation aérienne, d'atterrissage et de stationnement dans les aéroports, des frais d'immatriculation des véhicules et des redevances d'utilisation de radiofréquences.

IV. Analyse des écarts¹

	Écart	
Observateurs militaires	(119,2)	(1,7 %)

41. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le recours à des effectifs plus nombreux que prévu dans le budget approuvé pour l'exercice 2020/21. Il a été en partie compensé par la sous-utilisation des crédits prévus au titre des indemnités payables en cas de décès ou d'invalidité.

	Écari	
Contingents	(3 642,1)	(3,4 %)

42. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le fait que le nombre mensuel moyen de membres des contingents déployés a été supérieur aux prévisions. Conformément à sa résolution 2519 (2020), le Conseil de sécurité a décidé d'autoriser le report du retrait de 295 militaires excédentaires (par rapport aux 3 325 membres des contingents autorisés) jusqu'à ce que le Secrétaire général lève la suspension des rapatriements de troupes liée à la COVID-19, d'où la présence prolongée d'effectifs militaires plus nombreux qu'autorisé. Ce dépassement de crédits a été compensé en partie par des dépenses moins élevées que prévu au titre du déploiement, de la relève et du rapatriement, en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19.

_	Ecart	
Police des Nations Unies	3 654,1	65,6 %

43. L'existence d'un solde inutilisé tient au fait que le taux moyen effectif de vacance de postes a été plus élevé que prévu (73,6 % contre 25 % dans le budget approuvé pour 2020/21) en raison de retards pris dans le traitement des demandes de visa par le pays hôte et des restrictions liées à la pandémie de COVID-19.

	Écart		
Unités de police constituées	12 019,9	100,0 %	

44. La sous-utilisation des crédits tient au fait que les trois unités de police constituées qu'il avait été prévu de déployer n'ont pas pu l'être en raison de retards pris dans le traitement des demandes de visa et les procédures de vérification des

Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

antécédents par le pays hôte, ainsi qu'à des restrictions liées à la pandémie de COVID-19.

	Écart	
Personnel recruté sur le plan international	888,5	2,3 %

45. La sous-utilisation des crédits tient à un taux moyen effectif de vacance de postes plus élevé que celui prévu au budget (11,5 % contre 8 %), qui s'explique par les restrictions mises en place pour lutter contre la pandémie. Celle-ci a été en partie compensée par l'application du nouveau barème des traitements pour le personnel recruté sur le plan international au Soudan, qui a notamment entraîné un relèvement du coefficient d'ajustement à compter du 1 er décembre 2020, lequel est ainsi passé de 44,6 (budget approuvé pour l'exercice 2020/21) à 71,1.

	Écart	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(611,5)	(39,0 %)

46. Le dépassement de crédits s'explique principalement par des besoins en personnel temporaire à court terme plus élevés que prévu aux fins du maintien de la sécurité, en raison de la pandémie de COVID-19 et d'une aggravation des tensions au sein de la population locale.

	Écart	
Consultants et services de consultants	(703,1)	(183,2 %)

47. Le dépassement de crédits est principalement dû à des besoins plus élevés que prévu en matière de compétences techniques spécialisées s'agissant d'appuyer les projets entrepris par le Groupe de la gestion environnementale. La mission s'est ainsi assuré les services d'un(e) ingénieur(e) électricien(ne), d'un(e) spécialiste de la gestion des déchets, d'un(e) spécialiste de la durabilité environnementale, d'un(e) spécialiste de la gestion des installations, d'un(e) spécialiste de la construction et d'un(e) spécialiste des déchets et de l'assainissement. Ce dépassement de crédits a été compensé en partie par des dépenses moins élevées que prévu au titre des services de consultance, en raison surtout des restrictions aux déplacements imposées pour lutter contre la pandémie de COVID-19.

	Écart	
Voyages officiels	 447,6	53,3 %

48. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement aux restrictions imposées aux voyages officiels et aux voyages à des fins de formation du fait de la pandémie de COVID-19.

	Écart		
Installations et infrastructures	(9 673,2)	(28,0 %)	

49. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) l'acquisition plus rapide que prévu des structures préfabriquées destinées à remplacer les logements obsolètes et hasardeux des contingents ; b) l'acquisition de pièces de rechange et de fournitures supplémentaires pour la remise en état des stations de traitement des eaux et des structures préfabriquées qu'il avait été prévu de mettre hors service mais qui avaient finalement dû rester opérationnelles en attendant l'arrivée du matériel de remplacement ; c) des dépenses supérieures aux prévisions en matière de matériel de

construction et de fournitures pour la défense des périmètres, aux fins, notamment, de la réalisation de projets d'atténuation des inondations et de construction d'un nouvel héliport; d) l'acquisition de mobilier, dans le cadre de la rénovation des logements des contingents et de la construction de nouvelles habitations pour les unités de police constituées. Il a été en partie compensé par : a) un coût unitaire moyen du carburant destiné aux groupes électrogènes inférieur aux prévisions figurant dans le budget approuvé pour l'exercice 2020/21 (0,60 dollar par litre contre 0,88 dollar); b) des retards dans l'application du contrat relatif aux services de sécurité; c) le report de la construction de six plateformes pour groupes électrogènes ainsi que de l'acquisition des groupes électrogènes en question, en raison des restrictions de mouvement imposées face à la pandémie COVID-19; d) l'ajustement des opérations d'acquisition en matière de fournitures de génie, en raison du transfert de matériel de plomberie et d'électricité appartenant à la MINUAD lors de sa fermeture.

	Écart	
Transports terrestres	(2 591,2)	(132,3 %)

50. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) l'acquisition plus importante que prévu d'équipement lourd spécialisé destiné à compléter le matériel appartenant à l'ONU, en particulier à des fins de construction horizontale visant à accroître la mobilité des forces ; b) l'achat en gros de pièces de rechange pour un certain nombre de véhicules de construction lourds dépréciés provenant de la MINUAD. Il a été en partie compensé par : a) un coût unitaire moyen du carburant destiné aux transports terrestres inférieur aux prévisions figurant dans le budget approuvé pour l'exercice 2020/21 (0,60 dollar par litre contre 0,88 dollar) ; b) un nombre moins important que prévu de véhicules légers de transport de passagers ayant dû être envoyés en réparation et en entretien, en raison des restrictions de circulation mises en place pour lutter contre la pandémie de COVID-19 ; c) des coûts inférieurs aux prévisions pour ce qui est des nouveaux contrats conclus en matière d'assurance responsabilité civile.

	Écart	
Opérations aériennes	5 586,3	26,6 %

51. La sous-utilisation des crédits tient principalement à : a) un nombre d'heures de vol inférieur aux prévisions, qui s'explique par les restrictions imposées au trafic aérien en lien avec la pandémie de COVID-19 et aux difficultés rencontrées dans l'acquisition d'un troisième avion ; b) un coût unitaire moyen du carburant destiné aux opérations aériennes inférieur aux prévisions figurant dans le budget approuvé pour l'exercice 2020/21 (0,65 dollar par litre contre 0,85 dollar).

	Écart	
Opérations maritimes ou fluviales	(2 047,4)	

52. Le dépassement de crédits tient essentiellement aux conteneurs maritimes nécessaires pour expédier du matériel spécialisé, des fournitures et d'autres marchandises.

	Écart	
Communications et informatique	(3 543,9)	(38,4 %)

53. Le dépassement de crédits est principalement dû aux éléments suivants : a) des besoins en matériel de communication et matériel informatique plus élevé que prévu,

21-16780 37/41

lesquels s'expliquent par la nécessité d'accroître la largeur de la bande passante pour les communications au siège de la Force; b) des dépenses d'entretien du matériel de communication et du matériel informatique supérieures aux prévisions, à l'appui de l'utilisation du système de gestion à distance des infrastructures de terrain dans divers sites de la mission; c) l'acquisition de matériel et de pièces de rechange supplémentaires devant servir à dupliquer l'équipement disponible et à assurer le bon fonctionnement du matériel de réseau acquis pour soutenir les opérations de la base de Kadougli; d) l'acquisition de licences d'utilisation de logiciels de sécurité supplémentaires, compte tenu de l'augmentation du nombre de membres du personnel télétravaillant pendant l'exercice 2020/21.

		Écart		
Santé	(2	266,7)	(78,1 %)	

54. Le dépassement de crédits s'explique principalement par la nécessité d'acquérir du matériel médical après le début de la pandémie de COVID-19, notamment du matériel de diagnostic de laboratoire, des lits de soins intensifs et des ventilateurs. Celui-ci a été en partie compensé par une diminution du nombre d'évacuations sanitaires par rapport aux prévisions.

	Écart	
Fournitures, services et matériel divers	1 266,0	6,9 %

55. La sous-utilisation des crédits tient principalement à : a) des dépenses moins élevées que prévu au titre du fret et des coûts connexes, situation s'expliquant par des besoins inférieurs aux prévisions en matière de services de transport régional fournis par des prestataires logistiques extérieurs ; b) des frais bancaires inférieurs aux prévisions, les frais facturés par la MINUAD pour les transactions effectuées au nom de la FISNUA n'ayant pas été aussi élevés que prévu ; c) des activités de lutte antimines moins fréquentes que prévu, en raison des restrictions de déplacement imposées pour lutter contre la pandémie de COVID-19. Elle a été compensée en partie par la comptabilisation, à la rubrique des services de vacataires plutôt qu'à celle des installations et infrastructures, de frais en lien avec la fourniture de services contractuels de sécurité.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

- 56. En ce qui concerne le financement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei, il conviendrait que l'Assemblée générale :
- a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de la période budgétaire allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021, soit 596 400 dollars ;
- b) Se prononce sur l'affectation des autres produits et le traitement des ajustements concernant l'exercice clos le 30 juin 2021, soit 2 222 700 dollars [produits des placements (136 100 dollars), produits divers ou accessoires (861 900 dollars) et annulation d'engagements d'exercices antérieurs (1 224 700 dollars)].

VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 75/297 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale

A. Assemblée générale

(Résolution 75/297)

Décision ou demande Mesures prises

Se dit de nouveau gravement préoccupée par la menace que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) continue de représenter pour la vie, la santé et la sécurité, et souligne qu'il importe d'assurer la sûreté, la sécurité et la santé du personnel de maintien de la paix, notamment en utilisant des vaccins sûrs et efficaces pour le personnel civil et le personnel en tenue, de maintenir la continuité de l'exécution des mandats, dont la protection des civils, de réduire au minimum le risque que les activités de la Force contribuent à la propagation du virus et, selon les possibilités, d'aider les autorités nationales, si elles en font la demande et dans le cadre des mandats prévus, à prendre des mesures pour lutter contre la COVID-19, en collaboration avec la coordonnatrice résidente ou le coordonnateur résident et les entités des Nations Unies présentes dans le pays (par. 10)

Prend note des mesures qui ont été adoptées pour atténuer les effets de la pandémie de COVID-19 sur les opérations de maintien de la paix, notamment pour permettre aux missions de continuer d'exécuter leur mandat tout en garantissant la santé et la sécurité du personnel de maintien de la paix et des populations locales dans les pays hôtes, et prie le Secrétaire général de faire figurer, dans son prochain rapport sur l'exécution du budget de la Force et dans le projet de budget pour l'exercice suivant, des informations actualisées sur les conséquences de la pandémie, les enseignements tirés, les meilleures pratiques et les mesures prises par la Force pour améliorer sa

Au début de la pandémie de COVID-19, l'équipe de direction de la FISNUA a mis en place une équipe spéciale sur la question, qu'elle a chargée d'élaborer un plan d'urgence. En collaboration avec la Section des services médicaux et avec le soutien du Siège de l'Organisation des Nations Unies et de celui de l'Organisation mondiale de la Santé, cette équipe a fourni des conseils au personnel de la mission et à la population locale concernant les activités qu'il était nécessaire d'entreprendre pour atténuer et contrôler les retombées de la maladie. Elle a par ailleurs planifié l'acquisition de toutes les fournitures et de tous les équipements essentiels de lutte contre la pandémie, notamment du matériel de protection individuelle et d'autres articles médicaux consomptibles. La FISNUA est parvenue à mettre en place des mesures d'atténuation destinées à contrôler la propagation du virus, qui ont notamment consisté à améliorer les capacités en matière de dépistage grâce à la technique d'amplification en chaîne par polymérase, à vacciner plus de 4 000 membres de son personnel et à fournir un soutien de grande ampleur aux communautés locales pour les aider à prévenir et à contrôler la propagation de la maladie, en coopération avec les agences, fonds et programmes des Nations Unies.

Guidée par le Siège de l'Organisation des Nations Unies, l'équipe spéciale COVID-19 de la FISNUA a lancé une campagne d'information sur la maladie auprès de toutes les catégories de personnel (militaires, policiers et civils). Des mesures de prévention et de contrôle des infections ont été mises en œuvre et des équipements de protection individuelle, dont la bonne utilisation a été contrôlée, ont été distribués. L'équipe de direction de la mission a par ailleurs adapté ses principales opérations de maintien de la paix à ces nouvelles circonstances, en se concentrant sur le renforcement des mesures de sécurité durant toute la pandémie. Dans le cadre d'un

Décision ou demande

Mesures prises

préparation et sa résilience et collaborer avec les autorités du pays hôte et les acteurs régionaux et sousrégionaux dans le cadre de la lutte contre la pandémie (par. 11)

Prie le Secrétaire général d'indiquer dans son prochain rapport sur l'exécution du budget les mesures qui auront été prises par la Mission pour faire face aux épidémies et aux pandémies passées et présentes et les enseignements qui en auront été tirés, et de faire des propositions visant à améliorer la préparation aux épidémies et aux pandémies, notamment en ce qui concerne la continuité des activités (par. 16)

Prie le Secrétaire général de veiller à ce que la Force ait la latitude voulue pour utiliser les fonds consacrés aux activités relatives aux programmes et à ce qu'elle rende compte de l'emploi qu'elle en fait, conformément aux directives applicables et compte tenu du contexte dans lequel elle évolue, et de faire figurer dans le prochain projet de budget et dans le rapport sur l'exécution du budget des renseignements détaillés sur les activités de la Force relatives aux programmes, notamment sur la façon dont elles ont contribué à l'exécution des mandats, sur les liens existant entre les activités et les mandats, sur les entités de réalisation et sur la mise en place par la Force des contrôles voulus (par. 19)

Souligne également l'importance que revêt la bonne exécution du budget de l'ensemble des opérations de maintien de la paix et prie le Secrétaire général de continuer d'améliorer le contrôle des activités des missions de maintien de paix et d'appliquer les recommandations formulées par les organes de contrôle compétents pour éviter des irrégularités de gestion et les pertes économiques connexes et garantir le plein respect du Règlement financier et des règles de gestion financière, tout en tenant compte comme il se doit des

effort de collaboration avec le Soudan, des centres de test ont été installés, dans lesquels a été utilisé le matériel d'amplification en chaîne par polymérase dont la FISNUA avait fait l'acquisition, avec le soutien du Siège de l'Organisation des Nations Unies. De manière générale, la pandémie n'a eu que très peu d'effet sur la santé du personnel de la mission, le nombre de cas graves constatés restant minimal. La mission a notamment adopté la meilleure pratique consistant à informer en continu l'ensemble des membres de son personnel et à solliciter leur participation aux efforts d'atténuation et de contrôle de la propagation du virus. Le Soudan et le Soudan du Sud ont tous deux soutenu les initiatives entreprises par la mission en matière de lutte contre la pandémie, ce qui a permis à celle-ci d'atteindre un niveau de préparation élevé.

Pour faire face à la pandémie, la mission a élaboré un plan d'urgence relatif à la COVID-19 assorti de critères permettant de déterminer les modalités de la riposte. Dès le début de la pandémie, les cadres dirigeants de la mission se sont réunis régulièrement pour examiner les recommandations et les conseils médicaux de l'équipe spéciale COVID-19 et prendre des mesures en conséquence. Le service de soutien psychosocial de la mission a fourni des conseils sur la manière d'aborder les aspects psychosociaux de la pandémie, qui ont été intégrés dans le plan d'urgence.

Des fonds consacrés aux activités relatives aux programmes sont alloués au Bureau du commandant de la Force aux fins de la tenue d'échanges politiques avec le Comité mixte de contrôle d'Abyei et d'une collaboration étroite avec les gouvernements du Soudan et du Soudan du Sud, l'objectif étant de traiter la question de la démarcation de la frontière et de faire avancer le processus politique de paix et la définition du statut de la zone d'Abyei. Ces activités sont entreprises en coopération étroite avec le chef d'étatmajor (civil) et le Bureau de la liaison avec les communautés.

La mission est restée fermement engagée à améliorer l'exécution du budget, compte étant tenu de ses cadres de contrôle interne et de gestion des risques, de sorte à mieux superviser toutes les activités lui étant confiées. Avec l'aide des organes de contrôle, notamment le Comité des commissaires aux comptes, elle s'est attachée sans relâche à remédier aux problèmes de gestion.

Décision ou demande Mesures prises

orientations et recommandations qu'elle-même a données, et de rendre compte de la question dans ses rapports sur l'exécution du budget de ces opérations (par. 33)

B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/75/822/Add.3)

Demande ou recommandation Mesures prises

Le Comité consultatif rappelle que l'Assemblée générale, au paragraphe 15 de sa résolution 74/283, a noté avec une vive préoccupation la menace que la pandémie de COVID-19 représente pour la vie, la santé et la sécurité du personnel de maintien de la paix, et qu'il est important d'assurer la sûreté, la sécurité et la santé de ce personnel, de maintenir la continuité de l'exécution des mandats essentiels, dont la protection des civils, de réduire au minimum le risque que les activités de la Force contribuent à la propagation du virus et, selon les possibilités, d'aider les autorités nationales, si elles en font la demande et dans le cadre des mandats prévus, à prendre des mesures pour lutter contre la COVID-19, en collaboration avec la coordonnatrice résidente ou le coordonnateur résident et les entités des Nations Unies présentes dans le pays. Le Comité compte que les dernières informations en date relatives aux répercussions de la pandémie de COVID-19, ainsi que les enseignements tirés, figureront dans le prochain rapport sur les activités de la mission (par. 36).

Voir la réponse ci-dessus concernant le paragraphe 10 de la résolution 75/297 de l'Assemblée générale